

Plus de 28.000.000.000 de Franc CFA d'irrégularité dans l'affaire de l'aéronef et des équipements militaires : Accusé, Soumeylou Boubèye Maiga réagit sans convaincre

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

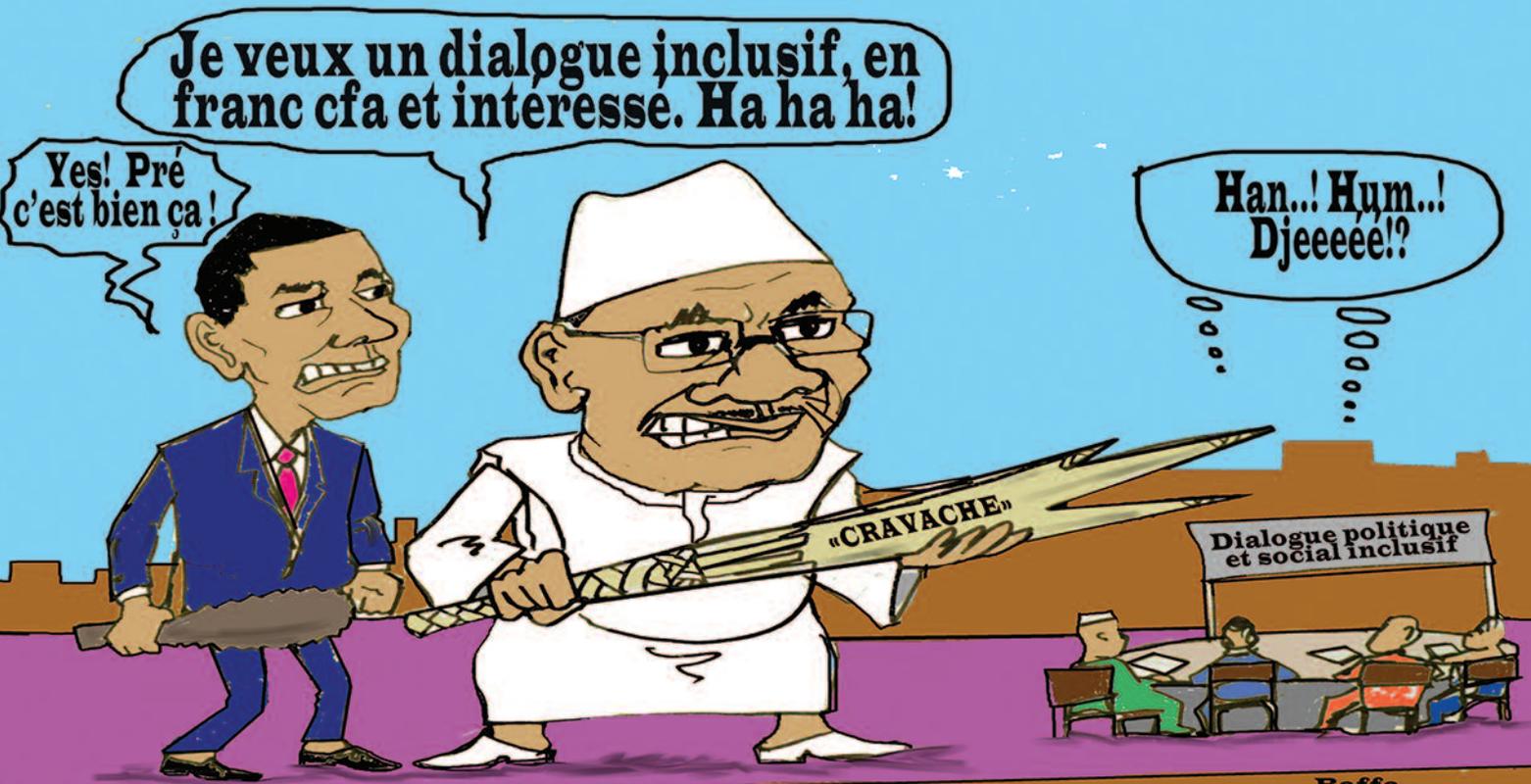
JEUDI 15 AOÛT 2019

430

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Dialogue National Inclusif

La mainmise de l'Etat se précise



Tueries post visite «premier-ministérielle» : Boubou sur les traces de Boubeye?



La Russie au Mali : L'influence croissante de Moscou sur Bamako

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Edito	Mali : Ne surtout pas désespérer	P.4
Une	Dialogue National Inclusif : La mainmise de l'Etat se précise	P.6
Brèves	<p>Droit à la justice et lutte contre l'impunité : Journée d'échanges entre les jeunes et les acteurs de la chaîne pénale P.12</p> <p>Grogne sociale : Le démon de la grève dans le secteur de la Santé P.12</p> <p>Diplomatie : L'Ambassadeur américain au Mali reçu par le nouveau SG du MAECI P.12</p> <p>Ministère des Domaines et des Affaires Foncières : Création et fonctionnement de l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières P.13</p> <p>Opération de nos forces armées dans le nord du Mali : Les FAMA sur toutes les actions principales au combat dans le Gourma P.13</p> <p>Issoufou Mahamadou : "Le statut actuel de Kidal est une menace pour le Niger, l'Etat malien doit impérativement y reprendre ses droits" P.14</p> <p>Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale : Visite de courtoisie du Doyen du Corps diplomatique P.14</p>	
Actualité	<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi, 14 août 2019 P.16</p> <p>Plus de 28.000.000.000 de Franc CFA d'irrégularité dans l'affaire de l'aéronef et des équipements militaires : Accusé, Soumeylou Boubèye Maiga réagit sans convaincre P.19</p> <p>Après avoir été limogé de l'INPS : L'ex-DG Bréhima Noumoussa Diallo veut 2 milliards 100 millions de FCFA au titre d'indemnités de départ P.20</p> <p>Korofina-nord, commune I du district de Bamako : L'ancien P.M Diango SISSOKO porte plainte contre des promoteurs d'une maison-close P.22</p>	
Politique	<p>Tueries post visite «premier-ministérielle» : Boubou sur les traces de Boubeye? P.23</p> <p>Convergence pour le Développement du MALI (CODEM) : La nouvelle attraction politique du Mali P.24</p> <p>Dioncounda Traore, un Haut Représentant invisible : Les autorités n'ont-elles pas mis la charrue avant le bœuf ? P.25</p> <p>La Russie au Mali : L'influence croissante de Moscou sur Bamako P.26</p>	
Culture & société	<p>Culture : Voici les 3 étapes de l'effacement d'un peuple selon Cheikh Anta Diop P.29</p> <p>Oscar le motard : "La folie de DJ Arafat pour la moto vient de moi" P.30</p>	
International	<p>Madické NIANG tend la main aux frustrés du PDS : "Je vous l'avais dit" P.31</p> <p>Mahamadou Issoufou : « Ma décision de respecter la Constitution et de ne pas me représenter est irrévocable » P.32</p> <p>Gambie : Fatou Bensouda accusée d'avoir tué les crimes commis sous Jammeh en Gambie P.33</p> <p>Burundi : Il y a 15 ans, le massacre de Gatumba P.34</p>	
Sport	<p>Danilo opte pour le Calcio : « Alex Sandro a compté dans mon choix de rejoindre la Juve » P.35</p> <p>Afrobasket féminin : Mali et Sénégal régalaient, RDC et Cameroun trinquent P.36</p>	

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué



Mali : Ne surtout pas désespérer



Lors d'une rencontre officielle au CICB, un reporter de langue bamanankan très connu de l'ORTM, s'est demandé, devant un parterre de personnalités politiques et de la société civile, si l'on n'avait pas jeté un mauvais sort à Maliba. Ce sentiment, expression parfaite du désespoir, est sans doute celui qui anime, aujourd'hui, des millions de Maliennes et de Maliens face à la crise que le pays connaît, particulièrement depuis 2012. Malgré la MINUSMA, Barkhane, les FAMA, malgré l'engagement de forces politiques et de la société civile, l'engagement de la Jeunesse et des regroupements de Femmes, le Mali peine à sortir la tête de l'eau. De Kidal à Bamako, la déveine semble envelopper tout le Mali comme pour l'empêcher de trouver sa voie. Pourtant, il va falloir se battre avec nos moyens propres pour ne pas sombrer dans le désespoir. Et c'est possible. Le Mali va mal. Notre Maliba est au plus mal. Pourtant très peu d'indices, particulièrement dans la partie sud du pays, semblent montrer que nos compatriotes sont conscients de cette

situation. Tout se passe comme si les malheurs de nos concitoyens du nord et du centre du pays semblent très peu toucher leurs congénères du sud. Pendant que ceux-là sont condamnés à l'errance sur leur propre sol ou soumis à la violence meurtrière quasi quotidienne de terroristes, ceux-ci n'en finissent pas de faire la fête, comme si la crise est un mauvais moment qui va passer de lui-même.

Ceux qui pensent que notre malheur est une épreuve que Dieu nous impose pour notre vie de honte n'en finissent pas de prier. Oubliant que le Mali est l'un des pays où l'on fait le plus de bénédictions au monde et que si cela suffisait, nous serions tirés d'affaire depuis bien longtemps. Les associations de toutes sortes se créent à longueur de journée montrant, dans un sens, que certains se préoccupent malgré tout de la situation, même si l'on a l'impression de tourner en rond. Quant aux politiciens, ils n'ont jamais été aussi divisés et jouent avec le Mali comme la libellule avec la flamme.

Pour l'observateur étranger, et certains l'ont dit

au grand dam des Maliens, notre cas serait critique. Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls, ces observateurs, car de hautes personnalités maliennes ont crié à la trahison au sujet de l'Accord d'Alger qui consacrerait la partition du pays. Comme pour illustrer le désarroi qui s'est emparé du monde politique, l'on joue à la création de regroupements et d'alliances qui se brisent aussitôt pour donner naissance à de nouveaux qui ne résisteront pas à l'épreuve du temps. La moindre tentative de rassemblement devient suspicieuse et meurt en couche. Disons-le honnêtement, il y a de quoi ébranler les plus optimistes d'entre nous.

Pourtant, il existe des pistes qui peuvent nous mener au bout du tunnel. Une piste comme celle que viennent d'explorer les communautés bozo, samogo, peul et dogon dans la commune de Baye, dans le Cercle de Bankass, en Région de Mopti. C'est celle du Dialogue. Réunies avec comme objectif principal de semer les graines de la Paix, ces différentes communautés ont su taire leurs différends, dissensions et rancœur

pour donner plus de chance au vivre ensemble, condition sine qua non de tout développement humains. C'est la preuve que c'est donc possible.

Il ne s'agit pas ici de vivre dans le passé. Mais d'explorer et de questionner notre patrimoine commun. Car, malheureusement, certains d'entre nous, par méconnaissance ou, plus grave, par mépris, répugnent à aller chercher au fond de nous-mêmes les ressources nécessaires à notre épanouissement surtout en ces temps de profonde crise. Seul un long questionnement de soi permet, en temps de crise et de doute, de retrouver les chemins de la quiétude. Un adage de chez nous dit : « Si tu ne sais plus où tu vas, retourne d'où tu viens ».

Mais comment retourner d'où l'on vient si l'on a laissé l'herbe sauvage, l'herbe «fourvoyeuse» envahir nos chemins ? À vouloir résoudre nos problèmes avec l'œil et la règle des autres, nous avons fini par nous égarer totalement. Par les temps qui courent, tout est sens dessus dessous. Au nom de la liberté d'expression, n'importe qui peut prendre la parole vilipender, insulter et déshonorer les autres au nom de la... démocratie. Massa Makan Diabaté l'a pourtant dit : entre « si tu vas à la maison, salue ton père » et « si tu vas à la maison, salue le mari de ta mère », seul un fin connaisseur de la Parole sait où se situe le danger du discours.

Ceux qui ont toujours cru en le Mali ne désespèrent point de la situation actuelle de notre pays. D'après les Historiens, notre peuple, dans

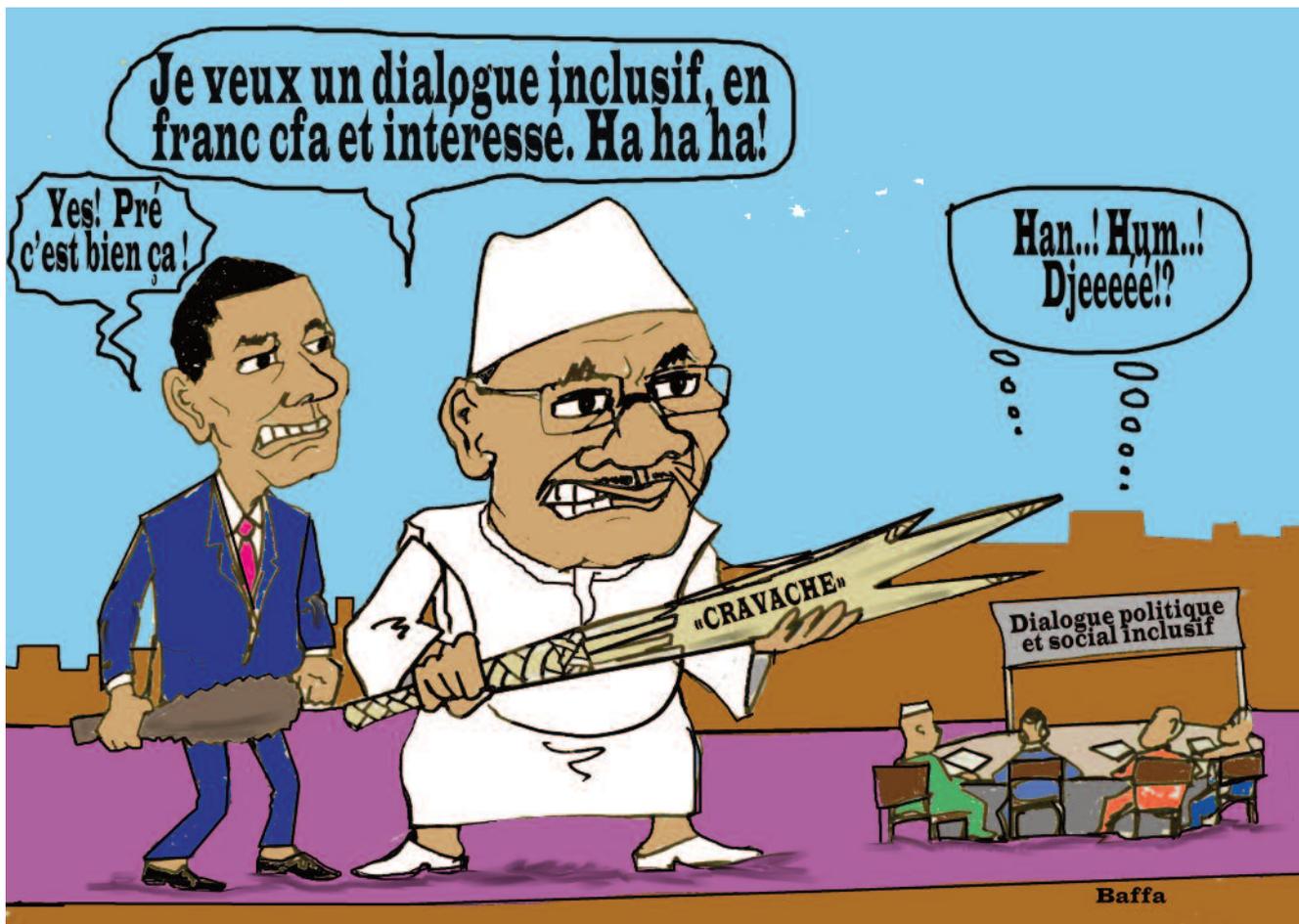


le passé, a connu des crises profondes qui ont menacé les fondements mêmes de la Nation mais a toujours su, en grand Peuple, surmonter la division pour continuer sa voie. Mais cela n'a été possible qu'en allant chercher et trouver dans notre fond commun les ressources inaltérables pour se transcender. Ce fond commun existe encore malgré les assauts de croyances venues d'ailleurs, et ne demandent qu'à être mis à contribution. Il est entre les mains de ceux qui, comme à Baye, connaissent les fonds

et les tréfonds de ce pays. Il appartient à ceux que la Providence a commis aux destinées de ce pays, de faire preuve d'un peu plus de modestie et d'un grand amour de la Patrie pour mettre à contribution ceux qui sont le vrai Peuple et qui ont droit de regard sur la gouvernance. Il n'y a aucun doute en cela : NOUS GAGNERIONS A ÊTRE NOUS-MÊMES.

■ Diala Konaté





Dialogue National Inclusif : La mainmise de l'Etat se précise

Le Dialogue inclusif (l'on ne sait plus s'il faut dire « dialogue politique » ou « dialogue national ») se prépare à pas de tortue c'est-à-dire par une démarche lente sans que nous sachions si elle est pour autant assurée. Le temps en sera sans doute juge. En attendant le Comité de pilotage (ou Triumvirat ?) continue à écouter toutes les couches politiques et socio-professionnelles de la nation avec le souci primordial de faire passer le message de son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, notamment de l'autorité de choix et de nomination c'est-à-dire le Président de la République. IBK ne leur a pas facilité la tâche en les nommant sans concertation contrairement d'ailleurs aux engagements qu'il avait pris. Il nous revient que certains invités du Comité de pilotage, notamment le FSD, n'ont pas hésité à rappeler ce malheureux épisode à leurs hôtes tout en leur assurant de tourner la page au nom des intérêts supérieurs du Mali.

Le Comité de pilotage, présidé par l'Ambassadeur Cheick Sidy Diarra a aussi commencé ses travaux. Votre journal Malikié a pu se procurer le « **Compte rendu du déroulé de la réunion de prise de contact entre le président du Comité National d'Organisation et les délégués des partis, associations, syndicats, ordres professionnels, légitimités traditionnelles et religieuses.** »

La lecture de ce document, très enrichissante conduit à se demander si l'Etat ne cherche pas à téléguidé le « dialogue politique » qui de fait pourrait perdre de sa pertinence voire de sa raison d'être. Un piège ? Si c'est le cas le retour de manivelle pourrait être désastreux. Déjà la note d'information N° 01 / CNODPI du 09 août 2019 indique que 06 Commissions de travail ont été mises en place avec la caractéristique qu'elles sont toutes présidées par des ministères. L'Etat, rien que l'Etat pour présider les Commissions est sans doute un mauvais si-

gnal si l'on sait, que le président d'une commission sans pouvoir apparent, peut mine de rien, influencer non seulement sa commission mais également toute la structure. Les six (6) sous commissions et les départements ministériels qui les président sont les suivants:

- **La sous-commission chargée de la préparation des sites** des rencontres à Bamako, du cérémonial, de la préparation des listes des participants, de la confection des cartes d'invitation et des autres documents de la conférence. La coordination en sera assurée par la Direction du protocole de la République (**Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale**) ;
- **La sous-commission chargée de la préparation de la stratégie de communication.** Elle sera coordonnée par le **Ministère chargé de la Communication** ;
- **La sous-commission chargée de la couverture sécuritaire** à Bamako, dans les régions et cercles. Elle sera coordonnée par le **Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile** ;
- **La sous-commission chargée de la**

Couverture médicale des évènements à Bamako et dans les régions et les cercles. Elle sera coordonnée par le **Ministère de la Santé et des Affaires Sociales** ;

— **La sous-commission chargée de la préparation matérielle des concertations décentralisées** dans les régions et les cercles. Elle sera coordonnée par le **Ministère de l'Administration territoriale et des collectivités décentralisées** ;

— **La sous-commission chargée de l'organisation matérielle des concertations dans les consulats et les ambassades.** Elle sera coordonnée par le **Ministère des Maliens de l'Extérieur.**

Les débats qui ont eu lieu au cours de cette première séance donnent quelques fois froid au dos.

Outre le retard acté, « **On est même un peu en retard avec les TDR. Les consultations peuvent être organisées concomitamment pour gagner du temps. Les consultations décentralisées seront les plus longues.** »

Il est clairement indiqué qu'un synopsis a été préparé par le Comité d'organisation et soumis au Premier Ministre. « **Il a été approuvé. Mais on a évité de le diffuser pour qu'on ne pense pas que tout est décidé d'avance.** » Grave est cette affirmation couchée noir sur blanc sur un document officiel.

Il est également indiqué que « **Les partis prioritairement représentés dans le CO sont**



ceux qui ont soumis des propositions écrites sur le format et le contenu du DPI. Quant aux Groupements de Partis et d'Associations, ils sont conviés en fonction de leur taille. En plus il y a des individus à cause de leur implication ». Tant pis donc pour ceux qui, pour une raison ou une autre, notamment ceux qui sont en attente des TDR pour se prononcer, ont discuté avec le Comité de pilotage sans, à ce stade, déposer de contribution écrite : ils seront punis.

Enfin nous apprenons implicitement que des perdièmes sont prévus « **Le plus important est**

que les Groupements soient là. La limitation du nombre de représentant est d'ordre budgétaire ; mais il vous est loisible de désigner des suppléants, qui ne figureront pas sur les états de paiements des émoluments. »

Une large participation est donc garantie. La mainmise de l'Etat aussi sur le « Dialogue ». Mais le grand succès est une autre paire de manche.

■ **Moctar SOW**



PRIMATURE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une Foi

COMITE NATIONAL D'ORGANISATION
DU DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF

09 AOUT 2019
Bamako, le.....

URGENT

NOTE D'INFORMATION N°...../CNODPI

Le Comité National d'Organisation du Dialogue Politique Inclusif, à l'issue de sa première réunion tenue le jeudi 8 août 2019, a décidé de mettre en place six(6) sous commissions chargées de contribuer à la **préparation matérielle** du Dialogue à venir.

Les six (6) sous commissions sont les suivantes :

- La **sous commission chargée de la préparation des sites** des rencontres à Bamako, du cérémonial, de la préparation des listes des participants, de la confection des cartes d'invitation et des autres documents de la conférence. La coordination en sera assurée par la Direction du Protocole de la République (Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale);
- La **sous commission chargée de la préparation de la stratégie de communication**. Elle sera coordonnée par le Ministère chargé de la Communication ;
- La **sous commission chargée de la couverture sécuritaire** à Bamako, dans les régions et cercles. Elle sera coordonnée par le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;

- **La sous commission chargée de la Couverture médicale** des évènements à Bamako et dans les régions et les cercles. Elle sera coordonnée par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales;
- **La sous commission chargée de la préparation matérielle des concertations décentralisées** dans les régions et les cercles. Elle sera coordonnée par le Ministère de l'Administration territoriale et des collectivités décentralisées ;
- **La sous commission chargée de l'organisation matérielle des concertations dans les consulats et les ambassades.** Elle sera coordonnée par le Ministère des Maliens de l'Extérieur.

Nous prions les membres du Comité de bien vouloir communiquer leur choix de participation à l'une des sous commissions au numéro suivant : 20 22 08 71 **avant le Mercredi 14 Août 2019 à 17H.**

Fait à Bamako le 09 août 2019

Le Comité National d'Organisation



Toguna Sangala

18 cybercriminels nigériens arrêtés à Dakar, avec 250 ordinateurs



Attentats de Christchurch (Nouvelle Zélande): L'Arabie saoudite finance le pèlerinage pour 200 rescapés !

Pays Basque : le parquet poursuit un jeune homme qui a arraché la tête d'un coq vivant avec ses dents pour acte de cruauté.

Ammy Baba Cisse

Figaro du Mali

Le maire de la commune I du District de Bamako, Mamadou B KEÏTA, selon nos informations va rouvrir d'un instant à l'autre la Boulangerie « SA-VEUR DU PAIN » fermée par le commissaire Tapa DIALLO.

Selon un proche du maire, seul le maire est habilité à fermer ou ouvrir des structures comme une boulangerie.

Des compatriotes longtemps détenus par des hommes d'Iyad Ag Ghaly ont pu fêter chez eux. Ils ont été libérés la veille de la Tabaski. Ammy Baba Cisse a partagé un souvenir.

Affichez vos souvenirschevron-right

"Que les uns et les autres ne se surestiment pas. Qu'ils aient conscience de leur propre limite." Boubeye

Kibili Demba Dembele est un ingénieur en BTP

Kibili Demba Dembele

Lorsqu'un activiste n'exerce pas de profession pour vivre, il fera de son activisme une profession, un moyen de subsistance.

Hommage à ces forces de défense et de sécurité, à ces journalistes ou à ces chauffeurs qui bossent les jours de fête.

Ibrahima Anne

Karim Wade avait-il adressé une demande de grâce au président de la République ? C'est juste une question



En l'espace de dix jours, Me Wade a reçu l'essentiel des membres de l'opposition. C'est quoi le projet ?

Malick Konate

Neko Diaba Sora fait quoi comme taf ? Juste demandaisons dron. Chacun derrière son quelqu'un



12 août, 10:49 •

ImagesKoulouba : Celui ou celle qui pense qu'on veut avoir un marché ou avoir une place... il/elle se trompe complètement. "San nana sounsoun bi den, San ma na okelendo".

Mohamed Baba Coulibaly, 40 ans, multirécidiviste, est auteur de plusieurs vols à Kalabancoro. Pris la main dans le sac, le tribunal de la commune V a décidé de sa libération le 30 avril dernier.



Il fallait faire partir SBM pour être au tour de la table ? #PARENA-Majorite

En wolof, PARENA veut dire "Je suis prêt" ou "J'ai fini".

Merci Papa Ismaila Dieng.

Donc, toutes ces cabales contre SBM étaient pour avoir un poste ? #PARENAMajorite

Bakary TOGOLA connaît bien ces politiciens de multiples couleurs hein.

Le Bureau du Vérificateur Général doit être contrôlé et vérifié.

NB : C'est ma bouche parole.

Ko 15 millions de cartes NINA déjà distribuées.

Allaye Bocoum

Allaye Bocoum — avec Ammy Baba Cisse et 12 autres personnes.



Ras Bath, dis à ton système, de t'amener l'académie française à Bagdadji, la révision constitutionnelle ne passera pas Telle quelle!

Mamadou Ismaila KONATE

Mali : La liberté de cet homme est le signe évident de l'insouciance face à l'impunité dans un pays qui n'a visiblement aucune soif de justice ... et qui entend régler sa crise et ses conséquences par le miracle et «in shala»....buvons, dansons, dormons et le ciel nous aidera !



Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

Ibrahima Boubacar Yoro Maiga Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire Elective de la Fédération Malienne de Football prévue le jeudi 29 Août 2019 au Centre International de Conférence de Bamako à partir de 8h00.

Bonne chance aux candidats.
C'est le Mali qui sortira gagnant.

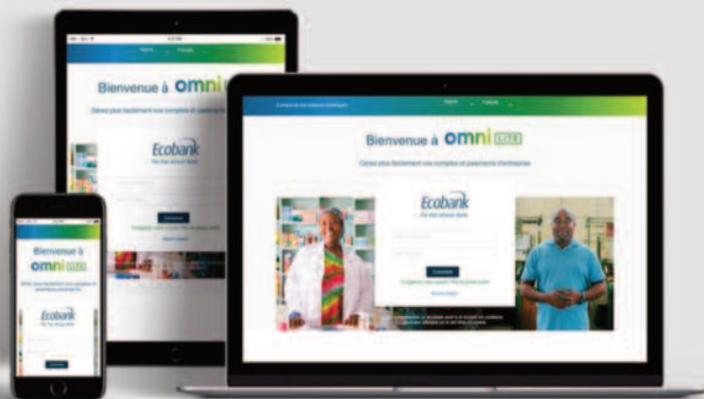


Découvrez la nouvelle plateforme



La banque en ligne optimisée pour les grandes entreprises locales, celles du Secteur Public et les PME

BANQUE COMMERCIALE



Droit à la justice et lutte contre l'impunité : Journée d'échanges entre les jeunes et les acteurs de la chaîne pénale



C'est une journée d'échanges à Koulikoro, en ce mois d'août 2019 pour appuyer l'Etat Malien dans son devoir de faciliter l'accès des populations à la justice et lutter contre l'impunité, le CapDH organise des cadres d'échanges fructueux et de partage d'informations capitales entre les jeunes et les acteurs de la chaîne pénale (Justice-Police-Gendarmerie).

- Organisée par : CapDH
- Financée par : Ambassade Royale de Danemark
- A travers le: FAMOC

Grogne sociale : Le démon de la grève dans le secteur de la Santé



Les hommes de la blouse blanche observent un mouvement de grève. Entamé mardi 13 août 2019, la grève touche tous les centres de santé de référence du District de Bamako.

Cette grève serait la conséquence de l'inapplication des points d'accords entre les syndicats de la santé et le Gouvernement lors de la grande grève de 38 jours qui a sévit dans le secteur de la santé.

Portée par le syndicat national de la santé, cette grève illimitée a pour revendication principale l'obtention de 30 % des ristournes pour les personnels des centres de santé de référence (CSRF).

Cette grève est bien suivie dans les centres de santé de référence de Bamako. Notre équipe de reportage a fait le constat au centre de santé de référence de la commune I situé à Korofina Nord.

Diplomatie : L'Ambassadeur américain au Mali reçu par le nouveau SG du MAECI



Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, l'Ambassadeur Boubacar Gouro DIALL a eu des échanges ce mardi 13 août au MAECI avec l'Ambassadeur des États Unis d'Amérique au Mali, S.E.M. Dennis B. HANKINS.

Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont fait un survol de la coopération entre le Mali et les États Unis, qui se traduit par la mise en œuvre de plusieurs accords parmi lesquels « Les maliens se forgent un avenir démocratique et résilient ».

Cette coopération touche tous les secteurs prioritaires de développement du Mali.

Toujours dans le cadre du renforcement de ce partenariat gagnant-gagnant, l'Ambassadeur Dennis HANKINS, entend œuvrer pour que Washington intervienne dans d'autres domaines comme le chemin de fer, la transformation du coton, l'exploitation de l'or afin de permettre au Mali de tirer pleinement bénéfice de l'AGOA.

■ Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Cette grève sauvage, sans service minimum est lourde de conséquence pour les patients dont des femmes enceintes, nouveaux nés, malades hospitalisés et les situations d'urgences.

Sur place, nous avons échangé avec le major Cheick Oumar Doumbia Secrétaire Général de la Fédération des syndicats de la santé de la commune I.

Ce syndicaliste nous a déclaré ce qui suit « Je suis d'accord avec les revendications légitimes du syndicat mais je me démarque de la démarche. Je pense que les syndicats doivent inscrire leurs actions dans la légalité conformément aux textes en vigueur régissant l'exercice du droit de grève au Mali qui institue le service minimum. »

Pour Monsieur Doumbia, le nouveau Ministre de la Santé Monsieur Michel Sidibé sans, s'enquérir de la situation financière, a signé un document daté de 2017 qui ordonne le paiement des ristournes. Les maires responsables des collectivités territoriales ont refusé de signer les chèques d'où les frustrations des collègues.

Des mesures idoines s'imposent pour circonscrire à cette situation qui n'est pas de nature à faciliter aux populations vulnérables l'accès au service de la santé.

■ Alpha Sidiki SANGARE

Ministère des Domaines et des Affaires Foncières : Création et fonctionnement de l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières



L'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières a été créée suivant l'Ordonnance n° 00-060/P-RM du 28 septembre 2000, ratifiée par la Loi n° 01-010/ du 28 mai 2001. C'est un service central du Ministère des Domaines et des Affaires Foncières.

Aux termes de cette Ordonnance, l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières a pour mission de :

1. Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organisme relevant du ministère chargé des Domaines et des Affaires Foncières ;
2. Veiller au respect et à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle par les services et organismes du Département.
3. Contrôler l'utilisation et la gestion des biens meubles et immeubles du domaine de l'État ;
4. Contrôler l'application et le respect de la législation et de la réglementation domaniale et foncière ;
5. Assister les services, les organismes personnalisés et les Collectivités Territoriales par des conseils de gestion ou la mise en œuvre de programmes de formation pour contribuer à une gestion saine et efficace de leurs biens mobiliers et immobiliers.

Les pouvoirs de l'Inspection sont disposés au Décret n° 01-075/P-RM du 12 février 2001, fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement.

Aux termes de l'article 8 dudit Décret, l'Inspection a qualité pour effectuer, sur instruction du Ministre chargé des Domaines et des Affaires Foncières, des missions d'investigations ou d'enquêtes nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Les inspecteurs peuvent sur leur propre initiative, après approbation du ministre chargé des Domaines et des Affaires Foncières, enclencher des missions de contrôle et d'investigation dans tous les services relevant de son autorité.

Ils peuvent se faire communiquer par les services contrôlés tous les documents utiles et recueillir tous les témoignages nécessaires.

L'effectif actuel des Inspecteurs est de neuf (09), y compris l'Inspecteur en Chef Adjoint assurant l'intérim, contre une prévision de trente-sept (37).

Le personnel d'appui est composé de seize (16) agents.

■ **L'Inspecteur en Chef, Youssouf COULIBALY**

Opération de nos forces armées dans le nord du Mali : Les FAMA sur toutes les actions principales au combat dans le Gourma



Du 25 juillet au 3 août 2019, dans le cadre du PMO, deux sous-groupements du GTD-1 « Belleface », en collaboration avec les FAMA, ont mené une opération majeure dans les régions de N'Tililit et N'Daki. Des contrôles de zone y ont été menés afin de désorganiser les GAT et de les couper de leurs sources d'approvisionnement. Des opérations ciblées ont permis de perturber de manière significative les réseaux terroristes et d'affaiblir leur potentiel offensif. Ainsi, des ressources telles que des motos et de l'armement ont été saisies. Les FAMA ont assuré une meilleure connaissance de l'ennemi au travers des renseignements obtenus sur le terrain. Les FAMA ont, pendant la durée de cette opération, été de toutes les actions principales. Cette complémentarité constitue la finalité du partenariat militaire opérationnel. Elle fait la preuve de son efficacité.

Les FAMA, une composante essentielle à toute opération dans le Gourma ??????

Les militaires maliens et leurs collègues français innovent, précise le capitaine Guillaume. Ils ont créé un Peloton de Reconnaissance et d'Intervention (PRI) de circonstance. Ce PRI est composé de véhicules français et maliens. Cela fonctionne. Il en va de même pour les actions de fouille, de ratissage ou de contrôles de zones. Les deux sections du capitaine Zambé de l'armée malienne n'ont pas ménagé leurs efforts dans la région de N'Daki. La finalité du PMO, c'est le combat sur le terrain. Et dans ce combat, nous voulons être aux avant-postes, conclue l'officier malien.

Pour rappel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la Bande Sahélo-Saharienne (BSS). Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace.

Issoufou Mahamadou : “Le statut actuel de Kidal est une menace pour le Niger, l’Etat malien doit impérativement y reprendre ses droits”

Le statut actuel de Kidal est une menace pour le Niger. L’Etat malien doit impérativement y reprendre ses droits ». Ces propos, pour le moins surprenants et contreproductifs, tenus par le Président du Niger Issoufou Mahamadou, lors d’une interview accordée au magazine Jeune Afrique (3057-3058 du 11 au 24 Août 2019) ne sont pas de nature à contribuer à l’apaisement et pourraient engendrer des crispations inutiles dans la sous-région.

Les acteurs, partenaires et observateurs de ce qui se passe au Mali, savent que la question de Kidal et de l’«Azawad » en général, constitue un problème politique que la communauté internationale tente de canaliser à travers les accords d’Alger.

Un pays frère comme le Niger, dont la sécurité et la stabilité sont largement liées à celles du Mali, ne gagnerait rien à s’immiscer dans un conflit aux multiples facettes. Depuis 2012, le Niger a décidé de



mal à trouver la posture adéquate permettant de jouer un rôle constructif dans cette situation, tenant compte des enjeux en présence et des intérêts du pays. Pour le Niger, il s’agit là d’un terrain trop glissant sur lequel il serait hasardeux de s’aventurer dans le contexte géopolitique actuel au Sahel.

Quant à l’Etat malien, il n’a malheureusement pas toujours donné l’exemple d’un Etat digne d’être défendu par un démocrate. Avant de souhaiter le retour de l’Etat malien à Kidal, il aurait sans doute été plus prudent de s’entourer de précautions quant à sa capacité à renoncer à ses méthodes du passé qui ont causé la mort de plusieurs centaines de Maliens.

La situation à Kidal résulte de l’échec de l’Etat malien à administrer convenablement le territoire qui lui a été légué par l’administration coloniale. L’histoire a montré que les populations de Kidal ont surtout souffert de la violence de l’Etat malien et cherchent aujourd’hui à se mettre à l’abri pour espérer un avenir meilleur. Par conséquent, aider le Mali, c’est contribuer à construire la confiance entre lui et les populations de l’Azawad.

■ **Abdoulahi ATTAYOUB**
Lyon / France le 13 août 2019



Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale : Visite de courtoisie du Doyen du Corps diplomatique

Le nouveau Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, l’Ambassadeur Boubacar Gouro DIALL a reçu en audience, ce mercredi 14 août à Koulouba, S.E.M Samuel OUATTARA, Ambassadeur de la Côte d’Ivoire au Mali non moins Doyen du Corps diplomatique.

Le Diplomate ivoirien est venu adresser ses félicitations au nouveau Chef de l’Administration du MAECI et lui réitérer son soutien dans l’accomplissement de ses futures missions.

Les deux personnalités ont évoqué les liens historiques d’amitié et de coopération qui existent entre les deux pays dans différents domaines. Rappelons que la Côte d’Ivoire intervient au Mali à travers la MINUSMA



avec un bataillon de 650 soldats dont 150 policiers en activité dans les régions du Nord. Ce pays accueille une forte communauté malienne depuis la nuit des temps.

■ **Bureau de l’Information et de la Presse/MAECI**

FOEY[®]

INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie



COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI, 14 AOÛT 2019

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 14 août 2019 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté :

- des projets de texte ;
- et procédé à des nominations.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

1. des projets de décret portant approbation de deux marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de certains services ainsi qu'à la

fourniture et à l'installation d'équipements médicaux au niveau du Centre hospitalier universitaire Gabriel TOURE, de la Polyclinique des Armées de Kati et du Centre hospitalier universitaire du Point G.

Les deux marchés sont conclus entre le Gouvernement de la République du Mali et la Société

MARYLIS BTP CI pour un délai d'exécution de 08 mois et un montant de :

- 3 milliards 909 millions 997 mille 850 francs CFA toutes taxes comprises pour la réhabilitation de certains services ;

- 11 milliards 856 millions 442 mille 500 francs CFA hors taxes pour la fourniture et l'installation d'équipements médicaux.

L'exécution de ces marchés contribuera au renforcement du plateau technique de la pyramide sanitaire. Elle participe, en outre, de la mise en œuvre du Programme présidentiel d'Urgence sociale.

2. Un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux d'aménagement de 265 Km de pistes rurales dans la Région de Sikasso dans le cadre de la phase II du Programme d'Amélioration de l'Accessibilité rurale, lot n°1 : Tiendaga-Fakola-Socourani-Frontière Côte d'Ivoire 122 Km.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise Générale Mamadou KONATE pour un montant toutes taxes comprises de 2 milliards 132 millions 462 mille 99 francs CFA et un délai d'exécution de 7 mois.

La réalisation de ces travaux contribuera à l'amélioration de la mobilité en milieu rural.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

Sur le rapport du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Conseil

des Ministres a adopté un projet de décret fixant la répartition de l'aide financière de l'Etat aux partis politiques au titre de l'année 2018. La Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques prévoit l'octroi aux partis politiques d'une aide financière d'un montant annuel correspondant à 0,25% des recettes fiscales du Budget d'Etat.

Au titre de l'année 2018, le montant de l'aide financière s'élève à 3 milliards 374 millions 442 mille 789 francs CFA.

Sur la base des critères fixés par la loi du 18 août 2005, 66 partis politiques sont éligibles au financement public et se partagent la somme de 3 milliards 374 millions 430 mille 664 francs CFA.

Le montant non affecté de 12 mille 125 francs CFA sera reversé au Trésor public.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Sur le rapport du ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de décret portant approbation du Schéma Communal d'Aménagement du Territoire de la Commune rurale de Diangounté-Camara, Cercle de Diéma ;
2. un projet de décret portant approbation du Schéma Communal d'Aménagement du Territoire de la Commune rurale de Gouandiaka, Cercle de Yanfolila ;
3. un projet de décret portant approbation du Schéma Communal d'Aménagement du Territoire de la Commune rurale de Kassaro, Cercle de Kita.

Les projets de décret adoptés dotent chacune des communes concernées d'un schéma communal d'aménagement du territoire pour la période 2019-2038.

La mise en œuvre de ces schémas permettra entre autres :

- la réduction des disparités géographiques et socioéconomiques entre les localités des Communes ;
- l'émergence de zones économiques axées sur des pôles de développement agro-sylvo-pastorales ;
- la gestion concertée de l'espace territorial des Communes à travers une répartition équitable des infrastructures et équipements sociaux de base ;
- la valorisation des potentialités naturelles,

socioéconomiques et culturelles ;

- l'amélioration du cadre de vie des populations à travers des investissements créateurs d'emplois et de richesses.

L'adoption de ces schémas d'aménagement du territoire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Gouvernance locale Démocratique.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de décret portant institution du catalogue des espèces et variétés végétales en République du Mali ;
2. un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité national des Semences.

Le catalogue national fixe la liste des espèces et variétés végétales dont les semences peuvent être produites et/ou commercialisées au Mali conformément aux exigences de la CE-DEAO en la matière.

Le projet de décret y afférent détermine les règles relatives à la constitution, à l'inscription, au système de tarification et à l'examen technique des espèces et variétés à inscrire sur le catalogue.

Le Comité national des Semences est un organe consultatif d'orientation pour le développement du secteur semencier.

Il a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale des semences et des réglementations en matière de production, de contrôle de qualité, de certification et de commercialisation des semences végétales et plants.

L'adoption des présents projets de décret participe de la mise en œuvre des recommandations du Comité régional des Semences CEDEAO-UEMOA-CILSS.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Sur le rapport du ministre de la Jeunesse et des Sports, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant les modalités d'application de la Loi n°2017-037 du 14 juillet 2017 régissant les activités physiques et sportives.

Le présent projet de décret, initié en application de la loi du 14 juillet 2017 détermine entre autres :

- les conditions d'exercice et d'organisation des activités physiques et sportives, notamment en milieu scolaire, universitaire, militaire et paramilitaire ;
- les attributions du Comité national olympique et sportif, du Comité national paralympique et du Comité national de Lutte Antidopage ;
- les conditions de formation des ressources humaines du secteur des activités physiques et sportives ;
- les modalités de financement des activités physiques et sportives ;
- les conditions d'éthique et d'assurance sportive ;
- l'encadrement des relations sportives internationales.

L'adoption de ce projet de décret contribuera à l'amélioration de la pratique des activités physiques et sportives au Mali.

AU TITRE DU MINISTERE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIERES

Sur le rapport du ministre des Domaines et des Affaires foncières, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de décret autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux de mise en œuvre du Projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger dans les Régions de Ségou et Mopti.

La réalisation de ces travaux empiète sur certaines propriétés privées qu'il convient d'exproprier pour cause d'utilité publique conformément aux dispositions du Code domanial et foncier.

Le présent projet de décret est adopté dans ce cadre.

L'exécution des travaux de réhabilitation du fleuve Niger contribuera à l'amélioration des écosystèmes, de la navigabilité et des conditions de vie des populations du delta intérieur du fleuve Niger.

2. un projet de décret portant affectation au Ministère des Infrastructures et de l'Équipement, des parcelles de terrain, objet des Titres foncières n°1664 du Cercle de Koulikoro et n°1056 du Cercle de Mopti.

La superficie des parcelles de terrain affectées est de :

- 31 ares 4 centiares pour le Titre foncier n°1664, sis à Souban, Commune urbaine de Koulikoro ;
- 1 hectare 14 ares 86 centiares pour le Titre

foncier n°1056 du Cercle de Mopti, sis à Sevaré, Commune urbaine de Mopti.
Les parcelles affectées sont destinées à la construction des sièges des Agences de l'Institut géographique du Mali dans les régions de Koulikoro et Mopti.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes:

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Chef de Cabinet :

Monsieur Sidy DIALLO, Economiste.

Chargés de mission :

Monsieur Issoufi MAIGA, Technicien de Santé;
Monsieur Siaka COULIBALY, Spécialiste en innovations socio-économiques ; Monsieur Mamadou SOW, Professeur de l'Enseignement Supérieur ;
Madame Oumou Hélène SAADE, Docteur en Médecine.

Directeur Général de l'Hôpital Dermatologique de Bamako :

Monsieur Ousmane FAYE, Professeur de l'Enseignement Supérieur.

Directeur Général de l'Hôpital de Gao :

Docteur Youssouf Almoustapha TOURE, Médecin Légiste.

Coordinateur de la Cellule Sectorielle de Lutte contre VIH/Sida:

Docteur Youssouf DIALLO, Médecin.

Inspecteur en Chef à l'Inspection de la Santé:
Monsieur Aboubacrine A. MAIGA, Médecin.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Président de la Section Administrative de la Cour Suprême :

Monsieur Mamadou DIAWARA, Magistrat.

Conseillers à la Section Administrative de la

Cour Suprême :

Monsieur Sory DIAKITE, Magistrat ; Monsieur Demba TALL, Magistrat ; Monsieur Konimba KANE, Magistrat ; Monsieur Seydou SANOGO, Magistrat.

Premier Rapporteur Public de la Cour Suprême:

Monsieur David SAGARA, Magistrat.

Rapporteurs Publics de la Cour Suprême :
Monsieur Macky Mamadou TRAORE, Magistrat ;
Monsieur Fatogoma dit Yacouba DIAKITE, Magistrat.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

Directeur Général du Centre de Formation des Collectivités Territoriales :

Monsieur Séni TOURE, Membre du Corps préfectoral.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Chef de Cabinet :

Monsieur Moussa Makan CAMARA, Diplômé en Science politique et Relations internationales.

Chargés de mission :

Madame NIENTAO Simone Tahouna Philippe LOISEAU, Traductrice ;

Madame TAMBOURA Mah KEITA, Economiste ;
Madame Kadiatou FOFANA, Journaliste ;
Monsieur Sidy El Moctar KOUNTA, Professeur ;
Monsieur Aboubacar DOUCOURE, Communicateur.

Consul Général du Mali à Abidjan :

Monsieur Balla BAGAYOKO, Conseiller des Affaires étrangères.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Conseiller technique :

Monsieur Abdoulaye DIAKITE, Ingénieur de l'In-

formation et de l'Audiovisuel.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Chargé de mission :

Monsieur Salif Foulani SISSOKO, Agroéconomiste.

Directeur National de l'Agriculture :

Monsieur Oumar TAMBOURA, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural.

Directeur National du Génie Rural :

Monsieur Aghatam Ag ALHASSANE, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural.

Directeur de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural:
Monsieur Alkaïdi Amar TOURE, Administrateur Civil.

Directeur Général de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda :

Monsieur Mamadou TOGOLA, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Chargé de mission :

Monsieur Allaye SAMASSEKOU, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Conseiller technique :

Madame KONE Kadidia TOURE, Professeur de l'Enseignement Secondaire.

Directeur National de la Formation Professionnelle :

Madame DEMBELE Madina SISSOKO, Ingénieur du Génie Civil.

Bamako, le 14 août 2019

**Pour le Secrétaire général du Gouvernement et par ordre, Le Secrétaire général adjoint du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Chevalier de l'Ordre National**

WESTERN UNION

WU SM

MONEY TRANSFER

Plus de 28.000.000.000 de Franc CFA d'irrégularité dans l'affaire de l'aéronef et des équipements militaires : **Accusé, Soumeylou Boubèye Maiga réagit sans convaincre**



L'affaire relative à l'acquisition d'un aéronef et des matériels militaires ne doit pas être ainsi renvoyée aux calendes grecques sans suite pénale. Le Rapport individuel rendu public, hier, mercredi, par le Bureau du Vérificateur, enfonce le clou dans la plaie. Au total, c'est une enveloppe de 28.549.901.190 FCFA pour les cas d'irrégularités financières, dont 12.422.063.092 de fraude qui a été constatée dans l'achat entre novembre 2013 et février 2014. En d'autres termes, la période déclarée par le locataire de Koulouba, Ibrahim Boubacar Kéïta, comme celle de la lutte contre la corruption.

Haute trahison? L'expression qualificative qu'emploie tout lecteur objectif de ce document de 240 pages relatif aux

démarches établies par la chaîne actrice de l'acquisition d'un aéronef et des matériels militaires avec d'habillement, de couchage, de campements et d'alimentation ainsi que de pièces à rechanges faites dans la période sous revue. Anarchie administrative, détournement des fonds publics ; en un mot, les révélations faites par l'équipe du VG dépassent l'entendement du commun des mortels pour être ainsi enfouies dans les tiroirs. «Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants a effectué les deux acquisitions en l'absence de toute expression de besoins préalablement et formellement définie», déplore en premier lieu le document dont votre Rédaction possède une copie.

Après avoir retenu des candidats n'ayant pas les capacités requises pour assurer l'acquisition de l'aéronef et la fourniture de matériels HCCA, des véhicules et pièces de rechange, le

Ministre de la Défense a signé des contrats d'acquisition et de fourniture dépassant ses domaines de compétences en matière d'approbation et n'a pas fait respecter les procédures requises en matière d'enregistrement des contrats dans le cadre de l'acquisition de l'aéronef et de la fourniture de matériels HCCA, des véhicules et pièces de rechange aux Forces Armées nationales. «Le MDAC a signé les deux contrats d'acquisition renfermant des insuffisances. Le MDAC a signé un protocole d'Accord renfermant des clauses contraires aux dispositions relatives aux Lois des finances et à la comptabilité publique. Le MDAC a immatriculé l'aéronef comme propriété de "Mali BBJ Ltd"», révéla la note du Vérificateur Général.

En effet, pour ceux qui ont bonne et belle mémoire, le Gouvernement du Mali a effectué en 2014 des acquisitions d'un montant de total de 87,77 milliards de FCFA, dont 18,9 milliards de FRANCS CFA pour l'acquisition d'un aéronef destiné au Président de la République et 9,18 milliards de FRANCS CFA pour des équipements et matériels destinés aux forces armées. Aussi, pour rendre nécessaire ces acquisitions qui paraissaient légitimes vu la gravité de la guerre asymétrique qui sévissait et qui sévit toujours, un recours a été fait à l'Article 8 du Décret n°08-48/PRM du 11 août 2008 portant Code des Marchés Publics et le Ministre de la Défense a établi un protocole d'Accord pour la fourniture d'équipements avec des modalités de paiement pluriannuel. Mais, détournant leur cadre originel, les dépenses, du fait de leur caractère extra budgétaire ont fait l'objet d'appréciations divergentes de la part de certains partenaires techniques et financiers dont le Fonds Monétaire International (FMI) et dont le concours financier est souvent sollicité sous forme d'appuis budgétaires globaux et sectoriels.

Alors que le contrat de «Cession-Acquisition d'aéronef» stipule que l'acheteur est redevable du coût de contrôle préacquisition (inspection) qui peut inclure un vol d'essai qui sera effectué par le pilote du Cédant en présence de quatre Représentants du Cessionnaire à bord, il a été constaté qu'aucun Représentant du Gouvernement malien n'a participé à l'inspection de l'Aéronef et au vol d'essai bien que disposant des structures compétentes. Et à la suite de la production d'un Rapport d'inspection produit par la société AMAC AEROSPACE (pourtant non

recrutée officiellement par l'État pour l'occasion), le Gouvernement a payé le montant de 329.548.538 francs CFA à Sky Colour pour les frais d'inspection, les frais d'immatriculation, les honoraires d'avocat, les frais relatifs à l'armement de l'avion, à la maintenance, à la peinture et à l'achat de fuel pour convoyage de l'appareil à Bamako, alors que, répétons-le bien, cette société ne dispose d'aucun contrat avec le Gouvernement malien pour ces prestations de services.

Le Procureur de la République déjà saisi

Des têtes doivent tomber. Des acteurs de l'achat jusqu'au bout de la ligne d'acquisition comme GUO-STAR-Sarl et également la société privée UNE-SARL au capital de quelques millions de FCFA seulement, se voit attribuer sans avoir même demandé, un contrat de 9 milliards de francs CFA, exonéré de tous droits d'enregistrement et à la clé une garantie de l'acheteur (État) sans laquelle la Banque n'aurait jamais financé une telle opération au profit de cette société. Donc, la réaction de la Justice est vivement attendue. Constatant la gravité de la trahison perpétrée par la chaîne actrice de l'acquisition, le Vérificateur Général a déjà saisi le Procureur de la République pour :

- détournement et complicité de détournement des fonds publics par l'engagement irrégulier des finances publiques ;
- l'utilisation frauduleuse et détournement des deniers publics d'un montant de 9.012.070 FCFA ;
- délit de favoritisme ;
- faux et usage de faux ;
- trafic d'influence ;
- fraudes fiscales portant sur le non-paiement des droits d'enregistrement et des redevances de régulation, en l'absence de toute autorisation légale d'exemption.

En somme, ce sont des faits qui ne doivent pas rester impunis ; car, c'est la parfaite illustration d'une mauvaise gouvernance financière, d'une gestion désastreuse des deniers publics et d'une destruction de l'appareil militaire.

Affaire à suivre !

■ Seydou Konaté

Après avoir été limogé de l'INPS : L'ex-DG Bréhima Noumousa Diallo veut 2 milliards 100 millions de FCFA au titre d'indemnités de départ



L'ex-directeur général de l'INPS, Bréhima Noumousa Diallo, ne dort plus sur ses deux oreilles, tellement qu'il est confronté à d'énormes problèmes, après son limogeage. En plus d'être lâché par ses proches, le personnel de l'Institut est très remonté contre lui à cause du montant qu'il souhaite toucher comme indemnité de départ. Il s'agit bien de 2 milliards 100 millions de FCFA. Pour cela, le personnel dit niet. En plus, il doit faire l'inventaire des biens de l'Institut avant de passer le relais à la nouvelle directrice générale, Mme Sidibé Zamilatou Cissé. Toute chose qui lui pose de sérieux problèmes. D'ores et déjà, il a commencé à ramener certains biens qui avaient disparu dont un véhicule V8 toute option, ainsi que des équipements comme des caméras de surveillance installées dans son champ.

L'inventaire sur les biens de l'Institut exigé. Des matériels et un V8 restitués

C'est chaud, même très chaud à l'Institut na-

tional de prévoyance sociale (INPS) depuis le limogeage de Bréhima Noumousa Diallo de son poste de directeur général, après 10 ans de règne. Aujourd'hui, cet homme se trouve être seul puisque tous ces protégés au sein de la boîte ont fui. Certains se positionnent déjà aux côtés de la nouvelle directrice générale, Mme Sidibé Zamilatou Cissé, une dame de fer très rigoureuse dans le cadre du travail pour en avoir donné les preuves.

Et comment s'est-elle retrouvée à ce poste de directrice générale de l'INPS ? Notre source précise : «En réalité, le directeur général de l'INPS était Mahamane Baby quelques heures avant le Conseil des ministres. Finalement, Baby a été mis à la Caisse nationale d'assurance maladie (Canam). Et pour mettre quelqu'un à la place de Bréhima Noumousa Diallo, le choix s'est porté sur Mme Sidibé Zamilatou Cissé, qui a même conditionné sa nomination à un Audit d'abord».

Depuis son départ, le désormais ex-directeur général de l'INPS est au four et au moulin afin de colmater les brèches pour sauver sa tête. Il a intérêt à prendre de bonnes dispositions

car faire une passation de service avec Mme Sidibé Zamilatou Cissé n'est pas chose facile puisqu'elle veut voir très clair sur les 10 ans de gestion de son prédécesseur. Voilà pourquoi Bréhima Noumousa Diallo, son Agent Comptable et d'autres cadres impliqués dans cette gestion ne dorment plus. Ils passent tout leur temps à compiler des documents comptables et à faire des va-et-vient entre leurs bureaux et les banques.

Par ailleurs, ce qui est encore grave : malgré cette situation très tendue, l'ex-directeur général de l'INPS veut tabler sur la bagatelle de 2 milliards 100 millions de FCFA comme indemnité de départ. Sans compter surtout sa

pension. En réalité, il ne devait même pas bénéficier d'une indemnité de départ, lui qui est fonctionnaire.

Malheureusement, comme il le savait, il avait taillé l'Accord d'établissement sur mesure afin de bénéficier de cette grosse somme d'argent. Et pourtant, c'est lui qui avait dénoncé en un moment le cas de l'Ex-directeur général adjoint et l'ex Agent-comptable.

Autre problème, c'est l'inventaire des biens de l'INPS. Cette situation pose également d'énormes problèmes à Bréhima Noumousa Diallo qui croyait que l'Institut était son propre patrimoine. Dès son limogeage, beaucoup de biens de l'INPS, qui avaient disparu, ont été

retournés et stockés dans le magasin. Parmi lesquels, un véhicule V8 toutes options (il avait été acheté à coups de millions de nos francs), qui se trouvait quelque part chez l'ex-patron. C'est nuitamment que cette voiture a été garée au parking, auprès des gardiens. Et les clés ont été remises au directeur des Affaires générales de l'INPS. Sans compter les nombreuses caméras de surveillance, qui se trouvaient dans son champ.

En tout cas, beaucoup de biens de l'INPS dont de nombreux véhicules ont disparu dans ces conditions sans laisser de trace.

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

malikile.com
La première plateforme de distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Korofina-nord, commune I du district de Bamako : L'ancien P.M Diango SISSOKO porte plainte contre des promoteurs d'une maison-close

C'est la plainte de l'ancien Premier Ministre Diango SISSOKO qui aura permis à la police du 6ème arrondissement de mettre fin aux activités d'une boulangerie clandestine ainsi que d'une maison-close servant également de lieu de consommation de chicha et autres drogues sis à Korofina-Nord, non loin de la mairie de la Commune I du District de Bamako. Le commissaire Tappa DIALLO a décidé de sévir !

Un appartement enfumé à cause de la présence d'une boulangerie et une maison-close servant de gîte aux fumeurs de jeunes délinquants de la commune I.

Et toutes ces activités étaient dissimulées sous le couvert de la Boulangerie «SAVEUR DU PAIN» appartenant à une nommée Hawa SY. Malheureusement pour les locataires et habitués des lieux, l'antré était contigu au domicile de DIANGO SOSSIKO, Premier Ministre sous la transition (2012). Et la fumée envahissait régulièrement les appartements de celui-ci, y compris les chambres à coucher. Impossible de respirer. Sans compter les bruits des fours de la boulangerie et les tapages des fumeurs de chicha et d'autres produits dopants.

Et l'ancien PM n'était pas seul à souffrir le martyr. Les voisins aussi n'en pouvaient plus d'inhaler ces fumées incommodantes et de supporter les tapages à toutes les heures de la journée et de la nuit.

Inquiet de l'état de santé des membres de sa famille, Monsieur Sissoko dut faire appel à un médecin et le diagnostic confirma l'inhalation de produits toxiques préjudiciables. C'est donc en vue de protéger sa santé et des siens que l'ancien PM entama des démarches appropriées.

Il écrivit ainsi une lettre à la Mairie de la Commune I du District de Bamako, le 15 juillet 2019 dans le but de faire respecter la loi sur le bon voisinage.

Mais, ô rage ! ô désespoir ! La correspondance resta sans suite ! Et pour cause. La mairie de la commune I du District de Bamako

perçoit régulièrement la somme de 175 000 F CFA en guise de taxe communale de la part des responsables de ladite boulangerie. Une sorte de permis d'empoisonner, voire de tuer ! Nous avons pu nous procurer le document attestant du marchandage, appelé «Avis» portant sur la somme à payer à la mairie en date du 21 /06/ 2019. Le signataire est un nommé CHEICK KEITA de la Mairie de la Commune 1. C'était tout simplement surréaliste ! Des empoisonneurs sans foi ni loi, au seul motif qu'ils payaient des bakchichs à la mairie, pouvaient ainsi continuer à importuner, voir à asphyxier la population !

Mais Diango SISSOKO, pour qui le connaît, est un homme opiniâtre qui ne lâche pas si vite ! Il décida alors de porter plainte auprès du Procureur de la commune I du District de Bamako pour trouble aux conditions de vie de sa famille et celle des voisins (Hygiène, santé, intimité et nuisance).

A la date du 13 aout 2019 aux environs de 11 heures, sa plainte atterrit sur la table du commissaire Tappa DIALLO. Alors sans tarder, le Commissaire ordonna à son service de Recherche d'aller interpellier le gérant de ladite Boulangerie.

Alors le nommé Madane ANN faisant office de Gérant et employé de Hawa SY fut interpellé par les limiers.

Et à la suite des investigations menées par le Compol DIALLO, il est apparu que le promoteur est en possession d'un document d'implantation de la Boulangerie à Souleymanebougou, cercle de Kati, Région de Koulikoro et non à Korofina-Nord en Commune I du District. Et il y a pire !

Notre promoteur n'a aucun document, ni de la Mairie, ni des services technique appropriés pour l'installation de la Boulangerie située à l'emplacement sus-indiqué (Korofina Nord lot n° J/14 du lotissement).

Quant à la maison-close et au fumoir de Chicha, ils n'étaient même pas déclarés.

La situation se résumait ainsi : une boulange-



rie clandestine exploitant illégalement une maison-close servant également de lieu de consommation de drogues !

Et pourquoi donc la mairie de la Commune I percevait jusqu'à ce jour, de l'argent de ces activités clandestines ? C'est dire tout simplement qu'elle est complice et encourageait au demeurant, la délinquance et la dépravation des mœurs.

Pour des besoins d'enquête, le commissaire Tappa DIALLO décida d'interpellier tout le personnel de la boulangerie et de la maison-close. Une dizaine de personnes se trouvent actuellement en garde-en-vue.

Il ressort de nos propres investigations que le véritable promoteur et de la Boulangerie, de la maison-close ainsi que du fumoir réside à Sikasso, loin des émanations, des gaz toxiques et des tapages de son «industrie» à Bamako. Le commissaire Diallo jure de faire toute la lumière sur cette affaire.

Il nous revient que des négociations sont en cours en vue d'étouffer cette affaire qui va au-delà de la simple plainte du Premier Ministre Diango SISSOKO.

A suivre donc !

■ Bamanan den Issiaka Coulibaly

Tueries post visite «premier-ministérielle» : Boubou sur les traces de Boubeye?

A chaque tournée de l'ex PM Soumeylou Boubeye MAÏGA au centre du Mali était liés des massacres de civils. Boubou Cissé semble, lui aussi, s'inscrire dans la même logique. Avec sa marque personnelle, toute fois.

Tous les maliens ont fini par être unanimes dessus : après chaque déplacement de SBM au centre, ses traces étaient lessivés par le sang des civils innocents. D'ailleurs, c'est une de ces tueries qui va être la goûte pour faire déborder le vase et sauter le couvercle de la marmite. Il est évident que la démission / limogeage d'un mastodonte politique comme 'Boubeye' ne peut pas dépendre d'un seul facteur ; mais d'un faisceau de causes.

En ce sens, les tueries de types génocidaires qui ont réduit Ogossagou Peul à néant font parties des causes du départ de SBM de la Pri-

mature.

Ce jour-là, 23 mars 2019, des « inconnus lourdement armés » ont ciblé un hameau Peul pour tuer 160 personnes (en majorité des enfants et des femmes), incendier 84 greniers, brûler 410 cases, et cramer 80 caprins. Et ils ont emporté des troupeaux avec eux. Le tout dans l'indifférence des forces maliennes (qui viennent toujours quand tout est fini), onusiennes et françaises (qui ne réagissent jamais).

L'onde de choc fut, pour une fois, si puissante que les forces étrangères et le Gouvernement du Mali étaient gênés. Il fallait une voie de désengagement pour distraire. La menace de motion de censure de l'opposition aidant, SBM était devenu la partie molle où casser le bambou, le fusible à faire sauter en bon français.

Un génocide peut en cacher un autre

C'est ainsi que moins d'un mois après cette épuration ethnique, le 23 avril, Boubou Cissé est nommé Premier ministre. L'extrême tension chute brusquement dans le pays et de nouvelles portes d'espérance s'ouvrent. Les Maliens attendent avec quelques optimismes sans toutefois trop savoir ce qu'ils attendent précisément.

'Boubeye' est parti, on va dire même si c'est inexact, à cause du pogrom des Peuls de Ogossagou. Il fallait que le « Plus jamais ça » clamé à tue-tête (pour se donner bonne conscience du côté des étrangers et quelques auto leures pour nous autres) soit une réalité. Tel ne sera pas le cas.

En effet, du 9 au 10 juillet 2019, après l'accession de 'Boubou' à la Primature, les tueries génocidaires de Sobame Da surgissent de profondeurs. Des personnes assermentées en compagnie du Maire de Sobane (un officier de la Police judiciaire !) vont compter à chaud 95 tués, 19 otages enlevés et des habitants ayant fui.

Le gouvernement publie ce bilan le 10 et un autre le 11 où le nombre de tués est réduit à 35. À Ogossagou, ce sont les Peuls musulmans qui ont été massacrés. À Sobane, des Dogons chrétiens.

Ce sont les mêmes qui ont usé du même mode opératoire et la communauté internationale a décidé que les Peuls se sont vengés des Dogons ; pour mieux mettre le conflit « intercommunautaire » en avant.

Ce que Ogossagou a constitué pour 'Boubeye', Sobane pouvait l'être pour 'Boubou'. Est-ce pour cela que les plus hautes autorités ont menti et réduit le 95 (qui s'est aggravé par la suite) à 35 ? Pour éviter que le peuple ne réclame la peau du nouveau PM ?

'Boubou' a été sauvé par le mensonge. Lui aussi a entrepris les séjours au centre du pays. Avec, semble-t-il, les mêmes effets. C'est-à-dire, des morts liés aux visites du PM. Des graves crises ont éclaté à Bandiagara après son passage début juillet. Il a quitté les Dogons le 6 et son aviation est venue les bombarder le 10. On a frôlé un exode massif et un bain de sang entre Dogons et Peuls.



Combattre l'ennemi commun ensemble

Mais ces deux communautés ont compris qu'ils avaient le même ennemi (« une main invisible ») et qu'il fallait le combattre ensemble. Des accords ont été signés là-bas et ici à Bamako. Une accalmie certaine a tenté de régner. Et on a appris que le PM allait encore séjourner une semaine (5-6 jours en fait) à Mopti. Et les démons de la violence se sont réveillés.

Le voyage promis eut lieu du 1er au 6 août courant. Le PM a fait Mopti, Tenenkou, Ké-Macina (où une fameuse cessation d'hostilité a été signée entre Peuls et Dozos) Djenné et Youwarou. Le périple a été enrobé de tueries un peu partout. En voici un échantillon : Bangadougou le 13 août, massacre à Dioundioulou le 10, Donkono le 10, Bodjo le 8, Goundaga, Ogoyeri le 6, Koro, 2 août avec 8 tués, le 1er, Ibi et Ninni, 8 morts et Sangha où 11 Dogons ont été tués, Fatoma le 29 juillet où, de retour de foire, 7 Dogons hommes et femmes furent descendus du car pour se faire égorger. Pour ne retenir que ces cas.

On constate qu'un changement est intervenu avec Boubou : on ne tue plus 100 personnes d'un coup, mais en plusieurs fois. Avec le retour des assassinats ciblés.

De son côté, AJ+ Français écrit : « 6 villages attaqués en 6 jours et plus de 275 tués près des positions des armées maliennes, françaises et onusiennes (...) »

Claude ONGOÏBA en tire un bilan entre les deux BB (Boubou et Boubeye) : « Aucun changement ». Pour lui, les massacres de Dogons a repris et les tueries font « des déplacés toujours et encore ». Sa conclusion : « Paul = Jean et nous n'attendons rien de lui [de Boubou, NDLR] ».

Enfin, un communiqué du CAJPD (Collectif des associations des jeunes du pays Dogon) note à propos de certaines de ces tueries : « La surprise est que c'est au lendemain d'une mission du Premier ministre que les assaillants ont ciblé des civiles (...), les enlèvements ont repris ».

Donc l'actuel PM suit les traces de son prédécesseur. Mais en plus subtile. Normal, non ?

■ Amadou TALL

Convergence pour le Développement du MALI (CODEM) : La nouvelle attraction politique du Mali



Pour les observateurs, la ruée vers le parti Codem est un signe qui ne trompe pas. Sans être un phénomène lié au hasard ou à un jeu d'intérêt, ce regain d'intérêt pour la 4ème force politique du pays est le résultat d'un leadership constant du président, Housseini Amion GUINDO. Personnalité très attachante, le natif de Bandiagara dispose d'une force de conviction qui le permet d'entraîner les autres autour des projets ambitieux pour notre pays. Sa maîtrise des arcanes du Mali profond dans sa diversité, fait de lui un espoir pour prendre en charge les préoccupations qui ne se contentent pas, mais qui se vivent.

Petit à petit, la Codem se transforme en une grande force politique sur l'échiquier politique national. Au sein de plusieurs formations, l'heure n'est plus à la sérénité face à la montée fulgurante d'un parti qui dégage la confiance à travers ses perspectives.

Ayant compris que tous les dirigeants ne sont pas des leaders au sens propre du terme, plusieurs cadres venant d'horizon divers ont décidé de converger vers la CODEM. Cela confirme que le très charismatique « Poulo » est un espoir qui concilie la conviction et la responsabilité dans son quotidien. Ses différentes prises de position sur l'actualité très

fournie du pays atteste bien qu'il n'est pas un marchand d'illusion au gré de circonstances. Sa démission volontaire du ministère de l'Éducation Nationale et ses difficultés imposées au ministère des Sports attestent bien qu'il ne manque pas de courage politique pour tenir tête aux hostilités, par souci d'équité et de justice. Homme de terrain et d'action, l'ex député élu à Sikasso est aujourd'hui, plus que jamais, sur les rampes de lancement pour l'assaut final.

Il est désormais clair que dans le paysage politique malien, seuls les leaders politiques dont les convictions résistent aux contraintes où s'exercent la responsabilité et l'autorité, auront une place au soleil. Dans ce lot très restreint parmi la nouvelle race politique au Mali, le peul sans troupeau émerge. Comme l'avalanche, il est périlleux de se retrouver en obstacle sur un chemin qui est déjà tracé vers un destin radieux. Celui d'un homme dont le parcours se confond avec le quotidien de son peuple. Avec la détermination affichée par les nouveaux adhérents, il faudra désormais compter sur le parti de la quenouille lors des échéances futures.

■ Sidi Bolly

Dioncounda Traore, un Haut Représentant invisible : Les autorités n'ont-elles pas mis la charrue avant le bœuf ?

Sans lui définir ou lui confier une mission concrète, IBK a nommé le 20 juin 2019, le Pr Dioncounda Traoré, ancien président de la Transition comme son Haut représentant pour le Centre. Près de deux mois après, les populations des zones dites du Centre cherchent désespérément, l'ambassadeur promis, pardon, le fameux Haut représentant.

Le 20 juin 2019, le Président de la République informait le Conseil des ministres et le reste de la population malienne de la nomination du Pr Dioncounda Traoré, comme son Haut représentant pour le Centre. Le peu d'espoir né de cette nomination a vite été estompé par l'inertie ou le manque d'initiatives du fameux Haut représentant. Car, après sa rencontre du 22 juin 2019 avec le Président de la République, le Pr Dioncounda Traoré, le Haut représentant s'est éclipse ; se limitant seulement avec quelques audiences. Chose bizarre, dans ses audiences, le Haut représentant n'a à notre connaissance, rencontré aucune association des ressortissants du Centre, c'est-à-dire les bureaux de Tabital Pulaaku ou de Ginna Dogon et autres. Car, comme il se le dit, ce sont les peulhs et les dogons qui sont en conflit dans cette partie du Mali. Donc, le Haut représentant devrait les rencontrer dare-dare pour au moins tracer une feuille de route ou définir la conduite à suivre. Mais, jusque-là, rien de tout cela.

Pour rappel, le 22 juin dernier, après sa rencontre avec le président de la République, le Haut représentant pour le Centre mesurait à la fois l'importance et la difficulté de la tâche à lui confiée en ces termes : « j'ai été honoré d'être choisi pour mener à bien cette mission ; du fait qu'elle est difficile, on me fait appel à moi, c'est probablement dû à la qualité. Mais au-delà de cela, je reçois la mission avec humilité mais aussi avec beaucoup de détermination, avec bonne volonté. J'espère contribuer à la résolution de ce problème au Centre du

Mali avec l'accompagnement de chaque Malien, de chaque Malienne parce que mon pays aujourd'hui a besoin de ça. Donc c'est une lourde tâche. Je disais tout à l'heure à mon frère Président que j'avais pensé que désormais j'allais passer le reste de ma vie dans le confort, mais lorsque lui me fait appel, je réponds et lorsque le Mali fait appel à moi je réponds ». Depuis ce message d'espoir, c'est presque c'est le silence radio, et rien de concret venant du Haut représentant. Ce sont seulement les messages des attaques dans cette partie du Mali, avec ses lots de morts, de blessés et de déplacés qu'on attend en longueur de journée.

Aussi, depuis, la nomination du Pr Dioncounda Traoré à ce poste, le Premier ministre, le Dr Boubou Cissé a fait deux tournées dans le Centre du pays sans qu'on attende parler son l'ambassadeur, pardon le haut représentant.

Sur un autre terrain

En effet, fin juillet, début août, le Haut représentant du Président de la République pour le

Centre était à Ouagadougou pour la quatrième édition de la Coupe Panafricaine de Débats ; une initiative de la Première Dame du Mali, Mme Keita Aminata Maïga, qui s'est déroulée du 28 juillet au 3 août 2019. Comme pour dire qu'il est toujours resté loin de son Centre où il a été accrédité par le Président de la République.

Toute chose qui fait dire à certains analystes que la nomination du Pr Dioncounda Traoré est comme si les plus hautes autorités du pays ont mis la charrue avant le bœuf. Il attendrait à ce qu'une mission bien plus concrète lui soit confiée. Comme le dirait l'autre, on cogne le mur, la tête baissée et on réfléchit. Que c'est dommage ! Sinon, les membres du triumvirat n'ont pas du tout chômé après leur nomination. Connaissant bien leur mission, ils se sont mis à la tâche avec des rencontres et des audiences.

En somme, l'immobilisme du Pr Dioncounda Traoré dans cette fonction, donnerait raison à ceux qui avouaient, lors de sa nomination, qu'il n'était pas la personne la mieux indiquée pour ce poste de Haut représentant. Pour eux, c'est l'ancien président de la République ATT, originaire de la zone, aussi ancien médiateur dans un conflit, qu'il fallait à ce poste. Lui, au moins, n'aurait pas attendu tout cela pour se rendre au Centre ou rencontrer des responsables de la zone.

■ Dieudonné Tembely





La Russie au Mali : L'influence croissante de Moscou sur Bamako

Le 26 juin 2019, au salon moscovite « Army », le général Ibrahim Dahirou Dembélé signait un accord de coopération militaire et de sécurité avec son homologue russe, Sergueï Choïgou. Cet accord illustre bien une nouvelle stratégie adoptée par Moscou depuis 2014. L'Afrique est (ré)devenue une nouvelle destination stratégique.

Des liens russes et maliens qui datent de la Guerre froide

La Fédération de Russie trouve en effet intérêt à s'implanter en Afrique et dans ce cas spécifique au Mali. Elle renoue tout d'abord des liens avec Bamako qui datent de la Guerre froide. De plus, le marché militaire malien est conséquent en raison des troubles qui y règnent. Enfin, les forces armées maliennes (FAMA) sont principalement équipées de ma-

tériels soviétiques. Bamako a même effectué une commande supplémentaire de fusils d'assaut de type kalachnikov à la Russie en 2013. La volonté de Moscou de se rapprocher de son client malien s'illustre par le don de deux hélicoptères militaires en 2016. A cela s'ajoutent deux MI-35, des hélicoptères de combat russes, qui doivent être livrés cette année à l'armée de l'air malienne. Dans un cadre de relation commerciale il semble donc logique qu'un rapprochement militaire ait lieu.

Pour quelle raison Moscou et Bamako effectuent-ils un rapprochement ?

La question se pose au regard des événements qui se déroulent dans le pays. Comme le confirme le général Clément-Bollée, ancien commandant de la force Licorne en Côte d'Ivoire, la force Barkhane est en difficulté et « va droit dans le mur », selon l'intéressé. Depuis l'opération Serval de 2013, les violences

n'ont pas diminué. Les groupes djihadistes se sont structurés et frappent de manière régulière. Pire, des tensions interethniques secouent le centre du pays. Dogon, Touaregs et Peuls se livrent à des vendettas générant des massacres. L'intervention française rencontre donc une hostilité grandissante. C'est dans ce contexte que l'attractivité russe est grandissante. Partenaire économique ancien, parrain anti-occidental durant la Guerre froide, la Russie permet à Bamako de réaffirmer son indépendance vis-à-vis de la France. L'offre russe représente aussi de nombreux avantages pour le pouvoir malien. Une formation de l'armée par des spécialistes russes permettra d'accroître la capacité des FAMA à maintenir la paix sur le territoire. Même si l'opération Barkhane continue, cela offre une indépendance stratégique à Bamako. De plus, la Russie veille à la stabilité des régimes qu'elle soutient. L'intervention russe en Syrie a en effet permis de maintenir le clan Assad au pouvoir. Ibrahim Boubacar Keïta, le président malien, très contesté, peut donc espérer une aide de Moscou afin d'asseoir son pouvoir.



Le savoir-faire militaire russe est donc considéré comme efficace, facteur de stabilité et d'indépendance. Des arguments de poids dans un pays instable et dont une partie de la population conteste la présence française. Quels bénéfices pour Moscou ?

L'Afrique n'est pas un espace stratégique prioritaire pour la Russie. Loin de son influence stratégique, soumis à des troubles dans certaines régions, le continent fut délaissé à la fin de la Guerre froide.

Toutefois les sanctions européennes à l'encontre de Moscou, depuis 2014, poussent le président Vladimir Poutine à développer de nouvelles stratégies. Le continent africain permet donc de traiter avec des pays qui ne sanctionnent pas la Russie. Leurs économies ne sont en effet pas soumises au champ de sanctions européennes. Le Kremlin a aussi bâti sa diplomatie internationale en opposition avec le monde occidental. Ce sujet structurant de la politique étrangère russe est sans doute un facteur de contrat militaire. En soulignant implicitement le borborygme malien pour l'armée française, Moscou envoie un signal fort à toute l'Afrique francophone. La méthode russe se présente donc comme une alternative à l'ancien colon européen.

Stratégie d'opportunité ou vision long terme ?

Il serait sans doute trop facile de dénoncer un simple opportunisme. Les liens entre Moscou et les anciennes colonies africaines existent depuis l'indépendance de ces pays. La majorité des pays africains ont utilisé des matériels militaires soviétiques durant la Guerre froide. Des liens existent donc depuis des années.

Cependant, c'est plutôt la nouvelle stratégie russe qui est intéressante. Le plus vaste pays du monde se sert de son expertise militaire comme d'un outil de soft power au service de son rayonnement international.

Loin de n'être que du soft power, cette approche est également pragmatique. En effet, la Russie semble avoir conclu des accords commerciaux avec la Centrafrique. Moscou privilégie l'accès aux ressources d'un des pays

les plus pauvres de la planète mais avec un sous-sol très riche. Il semble que l'accord militaire conclu avec Bamako soit du même acabit. Pour preuve, le Mali possède des réserves de terre rare, matière essentielle à la constitution d'appareils technologiques ou encore des mines d'or ainsi que des réserves de pétrole.

L'accès à ces ressources stratégiques, la participation d'instructeurs militaires russes et la livraison d'armement à Bamako semble donc augurer une stratégie à long-terme. Même si l'approche opportuniste de concurrencer une région historiquement liée au bloc occidental n'est pas à démontrer, il est évident que la Russie noue des liens dans l'espoir de durer au Mali. Il en est de même dans les autres pays africains sous accord militaire, même non francophones (Soudan, RDC, Angola, Zimbabwe,...).

Entre avantages économiques, rayonnement militaire et concurrence pour le marché africain, ces contrats militaires révèlent un changement d'approche politique net de la part du Kremlin. A monde multipolaire nouvelles stratégies...

VIBREZ AVEC MALITEL



SPRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.

Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises. Profitez de chaque match, chaque but,.....

Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.

Culture : Voici les 3 étapes de l'effacement d'un peuple selon Cheikh Anta Diop

■ Cheikh Anta Diop (né le 29 décembre 1923 à Thiéytou – mort le 7 février 1986 à Dakar) est un historien, anthropologue, et homme politique sénégalais. Il s'est attaché sa vie durant à montrer l'apport de l'Afrique et en particulier de l'Afrique noire à la culture et à la civilisation mondiale. Ses thèses restent aujourd'hui controversées et sont peu reprises au sein de la communauté scientifique en particulier au sujet de l'Égypte antique et quant à l'origine de la langue Wolof. Il a cependant été un précurseur dans sa volonté d'écrire l'histoire africaine précédant la colonisation. " Wikipédia. Partageons ensemble une réflexion de ce grand Homme.

Les trois (3) étapes de l'effacement d'un peuple

1) Le meurtre intellectuel : vous n'avez pas d'histoire, vous n'avez jamais rien fait, vous n'êtes capables de rien, votre culture est du folklore, vos religions sont de la sorcellerie, vos langues sont des dialectes.

2) Le meurtre moral : Vous n'êtes pas à même de décider de ce qui est bien ou mal, de prendre les décisions vous concernant, vous devez tout voir selon la pensée de l'opresseur, lui seul doit vous donner le consentement moral afin d'entreprendre toute action.

3) Le meurtre physique. C'est déjà terminé pour les indiens d'Amérique et les aborigènes d'Australie, les noirs de la Lybie... Le peuple Noir de manière général est le suivant.

« Le mal que l'occupant nous a fait n'est pas encore guéri, l'aliénation culturelle finit par être partie intégrante de notre substance, de

notre âme et quand on croit en être débarrassé, on ne l'a pas encore fait complètement. Et souvent le colonisé ou l'ex colonisé même, ressemble un peu, à cet esclave du 19ème siècle, qui libéré, va jusqu'au pas de la porte et puis revient à la maison parce qu'il ne sait pas où aller, depuis le temps qu'il a perdu sa liberté, depuis le temps qu'il a acquis des réflexes de subordination, depuis le temps qu'il a pensé ou appris à penser à travers son maître. C'est un peu ce qui est arrivé à l'intelligentsia Africaine dans son ensemble... »

« ... Vous avez répondu par les actes à l'infériorité, donc, vous avez en quelque sorte prouvé ou supposé l'infériorité du monde noir, puisque la vérité doit lui venir de l'autre camp. Moi, si je n'étais pas intimement persuadé de l'égalité des races, de la capacité de chaque race de mener sa destinée culturelle et intellectuelle, mais je serai déçu qu'il y ait cette hiérarchisation des races, ça veut dire qu'il faudra s'attendre à une disparition d'une manière ou d'une autre... »

Cheikh Anta Diop



Oscar le motard : “La folie de DJ Arafat pour la moto vient de moi”

Le formateur d'Arafat dj à la moto, Oscar le motard, s'est exprimé après la mort de son frangin.

Oscar le motard: "Il m'a dit qu'il arrêterait la moto mais..."

C'est malheureusement la triste nouvelle qui fait l'actualité en Côte d'Ivoire et même dans le monde. Arafat dj est mort suite à un grave accident de moto. Et oui, la moto a finalement eu raison de Huon Ange Didier qui avait pourtant pris la décision d'abandonner la moto après avoir été victime de plusieurs accidents qui avaient failli lui coûter la vie. Son tout dernier single intitulé "moto moto", selon lui, était une façon d'inciter les motards à plus de prudence.

Présent sur les antennes de la RTI, à l'émission d'hommage, Oscar le motard, l'un des fidèles compagnons d'Arafat dj, est revenu sur la passion d'Arafat dj pour la moto. "Arafat, avant d'être un dj, il était déjà motard. Nous nous sommes connus dans le domaine de la moto. Il était un ami, en même temps mon petit frère... Toute la folie d'Arafat pour la moto vient de moi. J'ai été son formateur. Un moment, il a dit qu'il arrêterait mais ces derniers temps, quand il est revenu de Paris, il a acheté 2 motos. Il ne m'a pas dit. Il m'a fait une surprise. Je suis arrivé dans son garage. J'ai vu les deux motos et il m'a dit : "voilà Oscar, je viens d'acheter la moto et je reprends la moto", a soutenu Oscar qui est également revenu sur cette fameuse soirée du dimanche 11 août 2019.

"Nous avons fini le concert à Treichville vers 5 heures et il m'a appelé dans la soirée pour me demander de le rejoindre dans une cave aux 2 plateaux pour qu'on fasse un peu de moto. Je lui ai dit de m'accorder 10 minutes, le temps de m'approprier et c'est quelques minutes plus tard qu'on me dit qu'il a eu un accident. Je suis venu rapidement sur les lieux. J'ai trouvé mon frangin par terre, franchement

j'étais abimé. Le policier m'a demandé de rester pour le constat et après, je suis arrivé à l'hôpital. J'ai forcé pour entrer et j'ai trouvé mon ami dans un état bizarre; ça m'a sérieu-

sement touché", a déclaré Oscar le Motard qui s'en veut amèrement d'avoir laissé Arafat continuer à pratiquer la moto.



Madické NIANG tend la main aux frustrés du PDS : “Je vous l’avais dit”



Interpelé en marge de la prière de la Tabaski à la mosquée Massalikoul Djinane, Madické Niang a saisi l’occasion pour inviter ceux qui se sentent à l’étroit au PDS à le rejoindre.

Madické Niang, ancien du PDS, invite ses frères de parti à le rejoindre. Il a réitéré son appel le jour de la tabaski. «J’avais décidé de ne plus parler du PDS. L’histoire me donne raison. Depuis que j’ai fait ma déclaration de candidature, jusqu’à ce jour, tous les faits qui ont eu lieu me donnent raison. Je ne commenterais pas. En tout cas, je lance un appel à tous ceux qui se sentent à l’étroit dans le Pds de venir me rejoindre pour que nous puissions constituer un parti fort capable de prendre en charge l’héritage du PDS », dixit Madické Niang, en marge de la prière de la Tabaski à la mosquée de Massalikoul Djinane.

Madické Niang qui a fait presque toute sa carrière dans la formation libérale, à côté de Abdoulaye Wade, s’est retrouvé loin du PDS au sortir de la dernière présidentielle quand il a

décidé de présenter une candidature pour sauver le PDS qui n’était plus sûr d’en avoir puisque Karim Wade était en exil. Sa décision de postuler n’a pas bien été accueillie par le Pape du Sopi qui le suspecte de travailler pour Macky Sall.

N’étant pas le seul à être écarté du parti. Ils sont nombreux les frondeurs qui se sont manifestés ou qui, en interne, cherchent une alternative au sein du Pds qui semble être en crise. Revenant par ailleurs sur le sermon de l’Imam, Madické Niang, a laissé entendre que «par le sermon que nous venons de suivre, nous avons la voie qui est tracée pour un Sénégal de paix de religion où il y aura une cohabitation pacifique». Ce, en réitérant qu’il faut une institution, chargée des questions religieuses. Celle-là pourra s’occuper de défendre la religion, s’occuper d’unir les musulmans, de discuter avec tous les chefs religieux. Toujours, selon Madické Niang, à travers le sermon, «nous avons la voie qui est tracée pour un Sénégal de paix, ou régnera la foi de ma-

nière forte». C’est Serigne Moustapha Abdou Khadre qui a dirigé la prière de la Tabaski à la mosquée Massalikoul Djinane et fait le sermon. Avec des enseignements d’après prière qu’il a placés sur le thème de la construction, de la paix, du pardon de ses offenseurs, de sens du dépassement à aller vers son prochain pour se réconcilier.

La délégation gouvernementale a été représentée par le ministre des Sport, Matar Ba. «L’imam vient de nous montrer que pour une concorde nationale, pour une paix durable, il faudrait que chacun accorde son pardon à son compatriote. Le développement du Sénégal repose sur la paix, la concorde nationale. La Tabaski permet à tout un chacun de présenter et d’accorder son pardon à son prochain. Dans la pratique, il faudrait qu’on sache que nous tous nous sommes des Sénégalais et que le Sénégal est plus important que nous tous», a déclaré Matar Ba, à la fin de la prière.

Mahamadou Issoufou : « Ma décision de respecter la Constitution et de ne pas me représenter est irrévocable »

Terrorisme, démographie, gouvernance, réforme du franc CFA... Le numéro un nigérien, président en exercice de la CDEAO, évoque les défis qui l'attendent. Sans oublier celui de sa propre succession, dans moins de deux ans.

Il ferait, si tout se passe dans les règles jusqu'à son retrait du pouvoir, en avril 2021, un lauréat présentable du prix Mo Ibrahim, récompensant la bonne gouvernance et le leadership démocratique. Non content de répéter depuis le jour de son accession à la présidence du Niger, en 2011 – et quitte à agacer certains de ses pairs –, qu'il ne restera pas en fonction une heure de plus que ce que lui autorise la Constitution, à savoir deux mandats de cinq ans, Mahamadou Issoufou enfonce le clou en désignant, deux ans avant l'échéance, le candidat de son choix à sa propre succession.

Une situation totalement atypique sur le continent, qui interdit au futur sortant tout retour en arrière, mais qui présente aussi le risque de voir une sorte de dyarchie s'installer à la tête de l'État. Est-ce le cas ? Apparemment non. Issoufou et son dauphin, le ministre de l'Intérieur Mohamed Bazoum, qui appartiennent depuis trente ans à la même fratrie politique, se connaissent trop bien pour laisser le

moindre grain de sable gripper le scénario qu'ils ont échafaudé ensemble. Ni l'un ni l'autre n'y auraient d'ailleurs intérêt.

Nouvelle configuration

Mieux : le président n'hésite pas à mettre en scène cette nouvelle configuration. C'est accompagné du seul Bazoum et de son épouse que le couple présidentiel s'est rendu à Tahoua, à 600 km à l'est de Niamey, à bord d'un modeste turbopropulseur, pour y célébrer le 3 août le 59^e anniversaire de l'indépendance. Acheminés plus tôt dans la matinée, ministres, dignitaires et diplomates les y attendaient sous les tentes et la touffeur moite de ce début d'hivernage.

Au cours du long entretien qu'il a accordé à Jeune Afrique, Mahamadou Issoufou, 67 ans, parle de cette première transition entre deux présidents démocratiquement élus comme de sa plus belle réussite à venir – à condition bien sûr que les électeurs nigériens en avalisent le synopsis dans les urnes. Il y est question aussi de lutte contre le terrorisme, dans un pays où l'obsession sécuritaire est omniprésente, d'économie, de social et de démographie alors que le Niger place dans le pétrole l'espoir de

s'extraire un jour de la queue du peloton des nations les plus pauvres du monde.

Autant de sujets que Mahamadou Issoufou, dont le pays accèdera au début de 2020 au Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non permanent, compte bien porter sur les tribunes internationales. Lui qui a appris par la radio – une semaine après sa première élection, en mars 2011 – cette catastrophe que fut à ses yeux l'intervention militaire occidentale en Libye en profitera aussi pour dire aux puissants le fond de sa pensée : « On somme les Africains de se conduire en démocrates exemplaires, mais la gouvernance mondiale est tout sauf démocratique. » Un vrai sujet de réflexion pour le jury du prix Mo Ibrahim...

Jeune Afrique : Dans un an et demi, au début de 2021, vous céderez la présidence à votre successeur élu. À l'heure du pré bilan, quelle appréciation portez-vous sur votre quasi--décennie au pouvoir ?

Mahamadou Issoufou : Les Nigériens le diront, sur la base de mes promesses et de leur réalisation. J'ai eu à établir huit priorités pour le pays : la renaissance culturelle, la sécurité, la consolidation des institutions démocratiques et républicaines, les infrastructures, l'autosuffisance alimentaire, le capital humain – santé et éducation –, l'accès à l'eau et la création d'emplois.

Quelle interview !



Gambie : Fatou Bensouda accusée d'avoir tu les crimes commis sous Jammeh en Gambie

La procureure générale de la Cour pénale internationale, ancienne ministre de la Justice sous Yahya Jammeh, est accusée d'avoir fermé les yeux sur certains crimes.

La Commission vérité, réconciliation et réparations a été créée pour rendre compte des violations graves des droits de l'homme perpétrées sous le régime de Yahya Jammeh, entre juillet 1994 et janvier 2017.

Celle-ci continue ses auditions. Des anciens hommes de main de Yahya Jammeh, surnommés les « junglers », ont été entendus et certains d'entre eux n'ont pas hésité à avouer avoir participé à des assassinats.

Pour Fatou Diagne Senghor, directrice régionale de l'organisation de défense des droits de l'homme "Article19", le passage des junglers (les hommes à tout faire de Yahya Jammeh) a été le fait marquant non seulement pour la Commission mais aussi l'avenir du pays.

"Le passage des junglers a révélé une bonne partie des atrocités commises sous le régime de Yahya Jammeh avec les meurtres organisés. Ce qui a choqué le pays au-delà du nombre, c'est l'atrocité et le système mis en place."

Le rôle de Fatou Bensouda

Les junglers formaient un groupe d'une quinzaine de militaires. Ils ont été détachés de la présidence. Leurs victimes étaient aussi de passage devant la Commission.

Certaines exigent la comparution de la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), la Gambienne Fatou Bensouda, qu'elles accusent de complicité pour son silence au moment où elle était procureur principale puis ministre de la Justice de Yahya Jammeh.

Pour l'établissement de la vérité, c'est impor-



tant, explique Fatou Diagne Senghor de l'ONG "Article 19".

"En fonction du degré de responsabilité, chacun doit pouvoir répondre de ses actes. Les personnes citées doivent aussi pouvoir répondre devant la commission parce que c'est une nouvelle page de l'histoire du pays qui est en train d'être ouverte."

Fatou Bensouda a été procureure puis ministre de la Justice dans son pays entre 1996 et 2000 sous Yahya Jammeh. Deux témoins l'ont publiquement mis en cause devant la Commission vérité, réconciliation et réparations.

Des accusations qui, selon Senghane Senghor, le secrétaire général de la Rencontre africaine

des droits de l'homme, la RADDHO, ne suffisent pas pour inquiéter la procureure de la CPI. "On peut l'accuser de complicité si toutefois on a établi des relations entre les faits et la responsabilité directe de la personne. En justice pénale internationale, il faut une responsabilité pénale individuelle et directe. Les junglers n'étaient pas sous l'égide de la justice."

Mais pour certains, le simple fait d'avoir servi sous Yahya Jammeh, sans jamais avoir dénoncé les crimes évoqués en ce moment par la Commission vérité et réconciliation, disqualifie Fatou Bensouda pour son poste à Cour pénale internationale.



Burundi: Il y a 15 ans, le massacre de Gatumba

Des volontaires transportent les corps des 160 victimes, le 14 août 2004, au lendemain du massacre du camp de réfugiés de Gatumba.

Il y a 15 ans, une attaque attribuée au mouvement de rébellion hutu des Forces nationales de libération (FNL) causait la mort de 150 personnes parmi les Tutsis congolais réfugiés dans le camp de Gatumba, au Burundi.

Au Burundi, il y a tout juste quinze ans, le 13 août 2004, des hommes armés investissaient le camp de Gatumba, à l'ouest du pays, près de la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC). L'attaque avait fait 150 morts et 106 blessés parmi les réfugiés. Tous étaient des Banyamulenge, des Tutsis congolais originaires de la province du Sud-Kivu en

RDC, qui avaient fui la guerre civile. Depuis, aucune condamnation n'a été prononcée, ce que regrette l'ONG Human Rights Watch (HRW) dans un rapport publié le jour anniversaire du massacre.

« **Nous avons décidé de commémorer cette journée pour rappeler aux autorités burundaises et au monde que quinze ans après, justice n'a pas été faite**, explique l'un des rédacteurs du rapport, le directeur pour l'Afrique centrale de HRW, Lewis Mudge, qui rappelle que cette attaque visait une ethnie particulière, les Banyamulenge, puisque les autres groupes ethniques présents dans le camp ont été épargnés. **Il est inexcusable que 15 ans après une attaque aussi brutale, rien n'ait été fait. Nous continuons d'appeler les autorités à faire leur travail**

et d'assurer la justice pour les victimes et leurs familles. Ces Tutsis congolais devaient bénéficier d'une protection internationale puisqu'ils étaient réfugiés ».

Selon les recherches menées par HRW, cette attaque a été commise par le groupe des Forces nationales de libération (FNL), un mouvement de rébellion hutu. « Mais les autorités burundaises et les forces internationales présentes n'ont pas réagi à temps, ajoute Lewis Mudge. Cette attaque ne doit donc pas être seulement vue comme une horreur de la part des assaillants, issus du FNL, mais aussi d'un échec des autorités burundaises et des forces de maintien de la paix des Nations unies d'empêcher cette attaque ».

Danilo opte pour le Calcio : « Alex Sandro a compté dans mon choix de rejoindre la Juve »

Cet après-midi, Danilo, fraîchement débarqué à Turin, s'est exprimé en conférence de presse. Le Brésilien a fait part aux médias présents de ses premières impressions concernant ses nouveaux coéquipiers, le club et surtout son entraîneur. En revenant également sur quelques moments marquants de sa carrière, il a aussi réaffirmé sa volonté de donner le meilleur de lui-même pour amener la Juve vers de grands succès.

« Une Juve plus brésilienne »

« Mes premières impressions sont très bonnes. L'accueil a été très chaleureux et je me suis senti bien dès les premiers jours. Avec des sensations pareilles, j'ai envie de donner le maximum sur le terrain ».

« Durant mon transfert, j'ai parlé à plusieurs reprises avec Alex Sandro et c'est quelque chose qui a été important pour moi. Il m'a expliqué comment on travaille chaque jour ici. C'est bien d'avoir un ami comme lui à ses côtés, nous nous connaissons depuis plus de dix ans et nous sommes très proches. **Ça a été important dans mon choix de rejoindre la Juve** ».

« Comme tout latéral droit, je m'inspire de Dani Alves pour ce qu'il a gagné, pour sa carrière et pour la manière qu'il a d'affronter chaque match. C'est un professionnel très compétent. Il a une façon particulière d'affronter les défis et de s'améliorer. Ce qui est drôle, c'est que j'ai déjà affronté la Juve en finale de Ligue des champions avec Dani Alves, et j'ai vu qu'il avait une grande influence sur la façon de jouer de cette dernière. Donc, je m'en inspire ».

« Si ce n'est pas un club avec une tradition brésilienne, nous devons commencer à faire changer cela. En respectant tout le monde évidemment. J'espère qu'avec Douglas et Alex, on parviendra à rendre la Juve un peu plus brésilienne ».

Un parcours pas si simple

« A Porto, c'était magique. Ensuite, je suis allé au Real et à Manchester City. Même si je n'ai pas joué autant que je l'aurais voulu, ces passages ont servi à me former en tant que joueur, et en tant que personne. C'était important, et je pense être arrivé ici au bon moment. Ces quatre ans m'ont permis d'acquérir une mentalité de gagnant et j'ai progressé. J'espère que cela pourra m'aider à la Juve ».

« Si j'ai choisi le numéro 13, c'est d'abord parce qu'il n'y avait pas beaucoup de numéros disponibles. Et puis il y a derrière cela une petite anecdote avec mes amis et mes agents. Je crois beaucoup à la numérologie et le 13 parle de la mort, mais représente son contraire. Sa signification, c'est le renouveau, c'est apporter de nouvelles choses et une ouverture vers ces nouvelles choses qui nous attendent ».

De grands objectifs

« **La Seleçao sera l'un de mes objectifs tant que je jouerai à un niveau que j'estime être à la hauteur de représenter mon pays.** Mais la convocation dépend aussi du club. Je ne l'ai pas été dernièrement parce que je n'ai pas beaucoup joué et je pense que c'est un choix juste. Je travaillerai bien avec le club

pour tenter de jouer le plus de matchs possibles, et j'espère que cela me fera rentrer dans les plans du sélectionneur pour le prochain Mondial. Mais j'ai des objectifs à court terme : m'adapter et jouer en club ».

« Je sais ce que signifie la Ligue des champions pour les joueurs. Et pour moi aussi. Ce que je peux dire, et c'est un conseil, c'est que nous devons affronter chaque match et chaque compétition avec le même sérieux parce que je n'ai jamais vu un club gagnant affronter les matchs de manière différente. Il faut toujours être concentré au maximum et cela nous aidera à arriver le plus loin possible dans toutes les compétitions ».

La rencontre avec Sarri...

« Sarri a un style très particulier. C'est évidemment un entraîneur qui aime avoir le ballon et prendre les commandes du jeu ; nous l'avons vu en Angleterre avec Chelsea. Nous avons également affronté le Napoli quand il en était l'entraîneur. C'étaient des équipes compliquées à affronter, c'est un style de jeu qui me plaît et auquel je suis habitué et je ne pense pas que j'aurais des difficultés à m'adapter à ce qu'il demande. Je sais que la phase défensive est importante ici et malgré mes 28 ans, je suis disposé à apprendre tout ce que je peux. J'ai envie d'apprendre et de progresser ».

« J'ai parlé avec Sarri quand je suis arrivé. Les premiers jours se sont bien passés parce que tout était nouveau et que l'entraîneur nous transmet de nouvelles choses. Il ne m'a rien



demandé de particulier par rapport à ce que fait normalement un latéral : être attentif en phase défensive pour ne pas laisser d'espace et exprimer mon potentiel en jouant librement ».

« Je ne préfère pas comparer Sarri et Guardiola, chaque entraîneur a ses particularités. Je crois que la ligne que suivent ces deux-là est similaire en ce qui concerne le style de jeu et leurs exigences. Tous les deux aiment prendre le contrôle du jeu et pour moi, c'est quelque chose de positif puisque ça colle avec ma manière de voir le foot. Une chose est importante : pour être un grand entraîneur, le travail sur le terrain n'est pas la seule chose qui compte. Il faut aussi savoir gérer les joueurs et le groupe. Durant ces derniers jours, j'ai pu constater que Sarri a une bonne façon de transmettre ses idées en faisant en sorte que tout le monde se sente bien ».

...et avec Ronaldo

« J'ai également parlé avec Ronaldo avant de venir ici et nous avons un peu rigolé. Je lui ai dit que j'avais demandé le numéro 7, mais il était déjà pris (il rit, ndr). Lui aussi a compté dans mon choix, il m'a dit qu'il se trouvait dans un club merveilleux et il m'a accueilli avec le sourire. Ça m'a fait me sentir chez moi. Jouer avec un tel joueur nous pousse à faire mieux ».

« Si un joueur aussi fort est motivé, c'est un premier pas vers de grandes conquêtes. Le voir comme ça, ça m'a satisfait. Il m'a parlé du club et l'a comparé à une famille. C'est quelque chose qui m'a frappé, parce que je me reconnais dans ce style ».

« Je n'ai pas encore eu l'occasion de connaître Turin. Je n'ai eu qu'un jour de libre et je me suis promené, pour le reste j'ai dû aller à Londres pour des questions administratives. Du peu que j'ai vu, j'ai ressenti beaucoup de chaleur et pour nous, c'est très important. Je pense que c'est une ville où les gens sont simples et ont le sens de l'accueil, et je ne crois pas que moi et ma famille auront des problèmes à nous adapter. Il y a tout ce qu'il faut pour être heureux à Turin ».

C'est tout ce qu'on lui souhaite. Bienvenue Danilo !

Afrobasket féminin : Mali et Sénégal régulent, RDC et Cameroun trinquent



Les équipes du Mali, du Mozambique, du Nigeria et du Sénégal ont poursuivi leurs sans-fautes durant le Championnat d'Afrique des nations féminin de basket-ball (Afrobasket 2019), ce 13 août près de Dakar. Les Congolaises de RDC et les Camerounaises, en revanche, ont passé une mauvaise journée...

Les journées se suivent et se ressemblent, pour le moment, durant le 24^e Championnat d'Afrique des nations féminin de basket-ball (Afrobasket 2019). En effet, il y a d'un côté les prétendantes à la victoire finale et, de l'autre, les autres. Qui font pâle figure en comparaison...

Or, visiblement, les Congolaises de RDC et les Camerounaises appartiennent plutôt à cette deuxième catégorie. En témoigne la très lourde défaite des « Lionnes Indomptables » face aux tenantes du titre nigérianes. Un Nigeria qui s'est imposé 106-39 dans la poule B, ce 13 août 2019 à Diamniadio. Irrésistibles en attaque, ultra-dominatrices au rebond (54 prises contre 18 !), les Ouest-Africaines ont surclassé leurs adversaires dans tous les secteurs du jeu.

Les Sénégalaises, maîtresses à la maison

La pilule a été un peu moins difficile à avaler

pour les filles du Congo, dans le groupe C. Il n'empêche, elles ont craqué sous les tirs de Maliennes très adroites à 3 points et sur la ligne des lancers francs. Score final : 56-82.

Le public de la Dakar Arena a ensuite eu le droit à une ultime démonstration, en fin de journée, pour son plus grand plaisir. Ses protégées ont, de fait, mené la vie dure aux Égyptiennes, grâce à une impressionnante prestation collective : 85-47.

À noter également, la victoire 60-51 des Mozambicaines face aux Cap-Verdiennes, ce mardi.

Une nouvelle compétition débute

La bonne nouvelle pour des équipes comme celles du Cameroun, de la RDC ou de l'Égypte, c'est qu'elles ne sont absolument pas éliminées pour autant de cet Afrobasket 2019. Une nouvelle compétition débute en quelque sorte dès ce 14 août, puisque la phase de groupes servait uniquement à définir le tableau des huitièmes et des quarts de finale.

Voici le programme des prochaines rencontres : Côte d'Ivoire-Tunisie, Cameroun-Égypte, Angola-Kenya, Cap-Vert-RD Congo (14 août). Les Sénégalaises, les Nigérianes, les Maliennes et les Mozambicaines sont, elles, directement qualifiées pour les quarts de finale qui auront lieu le 15 août.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Ne confiez pas vos ambitions auprès de collègues qui convoitent le même poste que vous. La rivalité tend l'ambiance au sein de votre service. Des remaniements sont possibles et chacun veut avoir la meilleure place. On peut vous convoquer à une réunion.

La Lune en Verseau vous inspire pour des idées créatives. Vous pourriez créer un meuble ou faire de la récupération. Peindre ou rénover vous plaisent tout en vous aidant à réaliser des économies. La stabilité matérielle se maintient grâce à des astuces.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, la prudence est de rigueur. Des tensions apparaissent avec quelques collègues, les reproches fusent. Personne ne veut assumer ses erreurs ni prendre ses responsabilités. Vous avez une carte à jouer, analysez la situation avant d'agir.

Vous pouvez décider de faire quelques achats sauf que vous devez jouer la prudence. Vivre au-dessus de vos moyens n'est pas une bonne solution. Aujourd'hui, faites-vous plaisir, mais modérément, sans abuser. Faites quelques réajustements si nécessaire.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les activités vous demandent de vous diversifier et de finir dans des délais brefs. Ne vous laissez pas attendrir par des collègues qui demandent de l'aide. Cette situation pourrait retarder votre productivité et vous pénaliser. Restez concentré sur vos fonctions.

Une atmosphère festive vous incite à dépenser sur des petites choses, mais la note risque d'être salée au final. Il est nécessaire de savoir dire non sur certaines dépenses, car elles ne valent pas la peine pour le moment et déséquilibrent votre compte.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous envisagerez très sérieusement de changer de travail. Vous avez l'impression d'avoir fait le tour de votre activité. Les réunions à rallonge dont rien ne sort vous fatiguent et vous donnent l'impression de ne plus être utile. Vous avez envie de fuir !

La pleine Lune met l'accent sur vos finances. En ce jour férié, ne vous laissez pas aller à la dépense. Pensez aux autres jours du mois et à la rentrée qui approche, d'autant plus que vous aurez la peur de manquer. Ne provoquez pas ce que vous craignez !



Lion (22 juillet - 23 août)

Des discussions avec un collaborateur peuvent donner des éclaircies sur votre avenir professionnel. Uranus en Taureau vous oblige à changer de cap et de bénéficier d'une aide très inattendue. Un poste dans la communication ou de création peut se présenter.

Mars en Lion vous rend très exigeant et actuellement vous n'aimez pas les articles bas de gamme. Dans la moindre dépense, vous pouvez craquer pour des produits liés au bien-être ou vouloir renouveler beaucoup de choses essentielles à votre épanouissement.



Vierge (23 août - 23 septembre)

On peut dire que vous avez le vent en poupe ces derniers temps, les propositions professionnelles s'enchaînent. Vous faites des émules au sein de votre entreprise, vos qualités et votre expérience sont reconnues. Votre réputation n'est plus à faire.

Lorsqu'il s'agit d'augmenter vos revenus, vous vous montrez particulièrement actif, toujours prêt à vous rendre utile. Vous avez des ambitions, pour réaliser vos objectifs vous pouvez déplacer des montagnes. Les finances sont au vert.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Le poste actuel peut vous donner le champ libre et plus d'autonomie. Cette atmosphère qui s'améliore vous fait plaisir et vous donne la possibilité de travailler dans de meilleures conditions. La journée est profitable pour faire diminuer le stress accumulé.

D'inévitables dépenses sont en cours et elles proviennent de votre train de vie avec une charge à régler. Faites attention à des frais qui ne seraient pas utiles, car vous pouvez en avoir beaucoup. Des concessions sur des loisirs semblent inévitables.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous suscitez une grande jalousie ! Vos compétences, votre cote de sympathie font des envieux qui ne se cachent pas et cherchent parfois à vous déstabiliser. Ne répondez pas à la provocation. Vous n'enlevez rien à personne. Vous êtes tout simplement doué !

Les planètes concernées ont tendance à vous pousser à la dépense excessive. À vous de gérer au mieux vos comptes de manière à vous faire plaisir, vous l'avez bien mérité, mais aussi de prévoir les sommes pour les charges courantes. Vous devriez y arriver !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des hésitations et des doutes se bousculent dans vos pensées. Vous ne savez pas quel type de profession vous va le mieux, car un carrefour professionnel est arrivé. Des activités commerciales nouvelles peuvent vous inciter à prendre la parole en public.

Jupiter dans votre signe joue avec vos nerfs. Vous pourriez craquer sur des produits onéreux, qui habituellement n'entrent pas dans votre budget. Les achats peuvent concerner des articles de sport, de pêche, de loisirs ou encore un billet pour un voyage.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Mars vous confronte à des choix importants dans votre vie professionnelle. Pour trancher, vous devez garder la tête froide. Vous n'avez pas besoin d'être distrait par les conseils d'une tierce personne. Vous le lui faites savoir un peu brutalement.

Petit à petit vous réussissez à maîtriser vos finances, vous avez appris des erreurs que vous avez pu faire, vous mettez ces leçons à profit pour rebondir. Si vos enfants vous demandent de l'argent, vous entamez un dialogue, c'est donnant donnant.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Avec votre personnalité, vous attirez du monde spontanément et inspirez confiance. Des collaborateurs peuvent voir en vous, un futur leader pour le service. On compte complètement sur vos compétences. Le rendement peut être abondant dans la journée.

Préserver le budget à flot demande des concessions. Pourtant, les frais sont causés par des sorties et coups de coeur. Vous pourriez craquer pour un produit high-tech. Mais il est conseillé de vérifier les différents tarifs ou de différer vos achats.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez aujourd'hui, vous en serez satisfait, car vous n'aurez pas à gérer les problèmes familiaux. Vous vous consacrez à votre activité, qui représente votre vie propre et n'interfère avec personne d'autre. Vous vous sentirez libre !

Ne vous lancez pas dans une comptabilité complexe ! Certes, surveillez vos prélèvements et vérifiez vos tickets de caisse surtout dans le cas de nombreuses promotions qui sont rarement toutes enregistrées, mais n'en faites pas plus aujourd'hui.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous